



PÉRIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION

Bureau de dépôt légal : poste de Libin

Date de dépôt : le 2 juillet 2007

N° 236 JUILLET – AOÛT 2007

ASBL

Siège social : Chanly

N° d'entreprise : 412936225

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITÉSJuillet

Vendredi 6	Rochefort	Le site pittoresque du Thier des Falizes**
Dimanche 22	Luchy	Prospection botanique : Les étangs de Luchy
Samedi 28	Spa	Les Fagnes spadoises

Août

Samedi 4	Wellin	Prospection entomologique *
Samedi 11	Saint-Hubert	Prospection botanique avec l'A.E.F. *
Samedi 18	Han-sur-Lesse	Sortie d'observation des galles sur arbres et plantes herbacées *

Septembre

Samedi 1	Rochefort	Prospection mycologique en Famenne *
Jeudi 13	Lomprez	Commission Environnement
Samedi 15	Laloux	Observations biologiques des eaux et des rives du Vachau
Dimanche 30	Wellin	Ornithologie : les migrations d'automne

* sorties plus spécialisées

** sorties d'initiation

Réunion du **Comité** : le jeudi 9 août à 20 h dans le local de Lomprez.Réunion de la **Commission « Environnement »** : le jeudi 13 septembre à 20 h dans le local de Lomprez.



SOMMAIRE DU N° 236

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Nos lecteurs nous écrivent
7. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au cours d'une année*

Observation de la végétation dans la région de Hour / Houyet (14 avril)	43
Observations fauniques vespérales et nocturnes à Villers-sur-Lesse (20 avril)	45
Réunion du groupe de travail « La protection de la nature : c'est quoi ? » (26 avril)	46
Observations ornithologiques en Lorraine française (étang de Lindre et environs) (28 et 29 avril)	47
Évaluation biologique de la qualité des eaux du Ri de Vachau (I) (Hogne – Serinchamps) (6 mai)	51
Initiation ornithologique et botanique (Fond des Valennes et l'Oppidum à Jemelle) (11 mai)	56
Les oiseaux de la Croix-Scaille (13 mai)	57
Conférence de R. PETRELLA : La marchandisation de l'eau (Saint-Hubert) (15 mai)	59
Inventaire floristique dans le carré IFB (J6.33.32) à Ave-et-Auffe et à Wellin (19 mai)	60
Sortie géologique et botanique à Frasnes (Couvin) (20 mai)	63
Mini-session naturaliste au Plateau de Langres (Haute Marne) : la botanique (26, 27 et 28 mai)	64

8. Chronique de l'environnement

Implantation d'une maternité porcine à Libin	71
--	----



INFORMATIONS DIVERSES

• Les tout derniers travaux de Jean LEURQUIN

1. *Etude du genre Oenanthe (Apiaceae) de la Belgique et des régions voisines* (clés de détermination, données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques). Janvier 2007. 22 pages. Prix : 1 €.
 2. *L'ajonc d'Europe (Ulex europaeus) : à propos de son caractère spontané en Belgique et régions voisines.* Janvier 2007. 62 pages avec photos, relié. Prix : 7 €.
 3. *Synopsis des végétations de Belgique et des régions limitrophes* (régions intérieures, littoraux, annexes) : dossier récapitulatif. Février 2007. 242 pages, relié. Prix : 15 €.
- S'adresser à l'intéressé lors d'une sortie avant le 31 mai. (084/36 77 29 leurquin.romain@belgacom.net)

- En 2008, notre association fêtera ses 40 ans d'existence. Une somme considérable d'observations et de réflexions sur la nature... mais aussi une aventure humaine qui a laissé beaucoup de traces dans nos relations avec les autres.
Pour se préparer à cet anniversaire, le comité fait d'ores et déjà appel à vous pour rassembler un maximum de souvenirs écrits ou iconographiques. Ces témoignages pourraient servir à retracer un historique de ces quatre décennies. Si vous possédez des documents intéressants ou des anecdotes... anodines, prenez contact avec un membre du comité. Merci de fouiller dans vos coffres à souvenirs.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Éditeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse e.mail : lebrun.jeanclaude@skynet.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

A.S.B.L. siège Chanly n° 412936225

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 15 € minimum

FAMILIALE: 15 € + 1 € par membre... minimum

ETUDIANT : 7.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 1 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 – 10

des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"

à 6921 CHANLY.

COMITÉ 2007 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
lebrun.jeanclaude@skynet.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
brumaree@skynet.be
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97 ou 0576/ 21 49 29
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- NOVAK Marie-Hélène, Administratrice.
Chemin des Aujes, 12 – 5580 Briquemont. Fax : 084/ 37 89 09

L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de La Coalition Nature. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.

Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.





CALENDRIER DES ACTIVITES

JUILLET – AOÛT 2007

Vendredi 6 juillet : Observations botaniques et mycologiques au Thier des Falizes.

Guides : Arlette Gelin et Étienne Imbrecks

Rendez-vous : 9 h 30, place de l'ancienne gare de Rochefort

Dimanche 22 juillet : Observation de l'évolution de la végétation dans la réserve naturelle domaniale des étangs de Luchy : peuplement végétal, données écologiques, mode de gestion...

Guide : Jean-Claude Lebrun

Rendez-vous : 9 h 30, sortie n° 25 de l'E 411 à Libramont-Bertrix (vers Bertrix)

Attention au changement de date !!!

Samedi 28 juillet : Excursion botanique dans les Fagnes spadoises : Fagne de Malchamps, Fagne James, etc.

Guides : Jean-Leurquin et Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30, Centre d'information et d'accueil du Domaine de Bérinzenne, route de La Gleize à Spa.

Regroupement éventuel des voitures : 8 h 30, parking Delhaize à Marche

Samedi 4 août : Observations entomologiques et naturalistes.

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, place de Wellin

Samedi 11 août : Participation à l'excursion organisée par l'Association pour l'Étude de la Floristique (A.E.F.) sur le Plateau de Saint-Hubert.

Guide : Jacqueline Saintenoy

Rendez-vous : 9 h 30, place de l'abbaye à Saint-Hubert

Contact : Pierre Limbourg (084/38 85 13)

Samedi 18 août : Sortie d'observation des galles sur arbres et plantes herbacées. Après un court exposé théorique (une demi-heure), prospection de terrain en différents biotopes, selon les possibilités.

Guide : Jacques Lambinon

Rendez-vous : 9 h 30, bureau des postes de Han-sur-Lesse (à proximité du pont).

Renseignements éventuels : Leurquin-Romain (084/36 77 29)

Samedi 1 septembre : Prospection mycologique organisée conjointement avec la section mycologique de la Société Naturaliste de Namur-Luxembourg. En fonction des poussées, nous prospecterons sur place et/ou nous effectuerons un ou plusieurs déplacements.

Guide : Arlette Gelin et Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, parking de Fesche, sur la N 911 (Rochefort-Ciergnon), à 3 km à l'ouest de Rochefort.

Jeudi 13 septembre : Réunion de la commission Environnement.

Rendez-vous : 20 h, école communale de Lomprez

Samedi 15 septembre : Observations biologiques des eaux et des rives du Vachau. Troisième étape (3/3) – Étude de l'indice biotique, de la flore, de la faune, etc.

Guides : Bruno Marée et Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, église de Laloux

Dimanche 30 septembre : Ornithologie : les migrations d'automne. Promenade d'observation aux environs de Wellin

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, place de Wellin



COMPTES RENDUS DES ACTIVITÉS

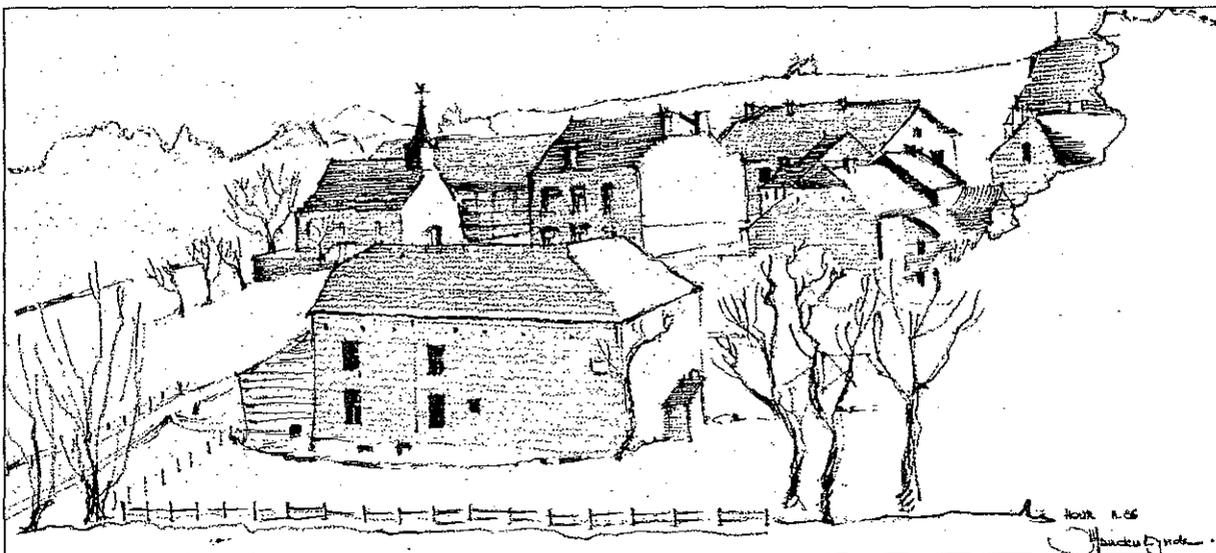
Samedi 14 avril : Promenade naturaliste et observation de la végétation des pelouses et affleurements rocheux sur schiste dans la région de Hour / Houyet

Marc PAQUAY

L'objectif de cette promenade, à caractère plutôt généraliste, était de redécouvrir, une fois de plus, les sites de pelouses ou rochers sur schiste de la région de Houyet. Notre parcours a également suivi la Lesse dans sa partie « moyenne », permettant des observations fort variées.

Il est évident que le guide porte une affection particulière à ce petit coin bucolique de sa chère Famenne : c'est vrai, il est chauvin, il ne le cache pas ! Son plaisir est doublé par le fait d'y emmener ses amis naturalistes pour partager ses découvertes et autres coins secrets !

Le départ de la promenade se situe à proximité du hameau de Petite Hour. De ce hameau, principalement constitué d'un gros bâtiment de ferme et de quelques maisons, le groupe emprunte un chemin traversant la campagne, bordant un vieux verger et un peu de bocage. Le début de la matinée est l'occasion d'observer la gent ailée qui s'active toujours plus à ce moment de la journée. Moineaux friquets autour des vieux pommiers, Fauvette babillarde émettant sa strophe-battement typique au cœur d'une grosse haie, Coucou entendu au loin vers Harroy, Bergeronnette printanière lançant son cri sonore au-dessus des cultures et observation lointaine d'un Balbuzard pêcheur en remontée vers le nord sont autant de signes indicateurs du printemps. Plus loin, un affleurement de schiste dans une prairie sèche arrête les naturalistes : nous y observons notamment *Aira caryophyllea*, petite graminée typique de ces milieux, *Spergularia rubra* et *Ornithopus perpusillus*, éléments floristiques des pelouses schisteuses. Mais peut-on vraiment parler de pelouse sur des sols aussi maigres où la roche en place affleure ? Peu de terre, un ou deux centimètres : pas de doute, à cet endroit précis, il s'agit d'un lithosol. La sécheresse aidant, nous n'y observons que peu d'espèces.



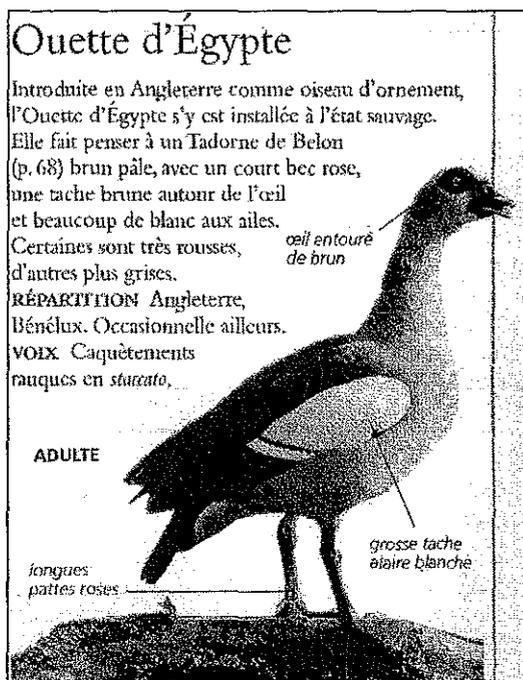
*Le village de Hour aujourd'hui, exemple d'habitat gagné sur une couverture végétale jadis beaucoup plus ample.
Ext. : Fagne et Famenne – Architecture rurale en Wallonie.*

Le paysage vers la vallée de la Lesse, le talus et les courbes de « Harroy » enchantent tous les participants. Le guide est heureux de l'enchantement de ses invités ! Le parcours se poursuit vers la vallée et plus particulièrement vers la jonction du RaVel, ancienne voie de chemin de fer reliant Jemelle à Dinant réhabilitée, comme chacun le sait, pour les cyclistes et autres utilisateurs lents. Ce RaVel est, à mon avis – partagé par une large majorité de gens –, une excellente réalisation rencontrant à la fois l'aspect social et celui de la conservation de la nature. Nous ne pouvons que constater régulièrement les effets très bénéfiques de ce couloir écologique et un habitat semi-naturel favorable pour un grand nombre d'espèces dans tous les groupes biologiques. De Jemelle à Houyet, le RaVel traverse des milieux variés. Sa gestion, limitée à un entretien minimum ou très extensif de la part des administrations responsables, permet à la nature de s'exprimer librement. Voilà donc un « transect » formidable dont on n'a pas fini d'observer les bienfaits. C'est un avis personnel mais je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'opposants à ce point de vue.

Les murs de schiste bordant la piste cyclable sont couverts de mousses et de lichens. *Hedwigia ciliata*, *Racomitrium canescens*, *Hypnum lacunosum*, *Campylopus introflexus* sont les principaux bryophytes caractérisant ce milieu aride. Les lichens sont aussi fort intéressants. Nous y observerons *Leprocaulon microscopicum* (un lépreux vert glauque assez typique), *Peltigera rufescens* (gris-rosé, caractéristique des rochers schisteux), *Lecanora muralis*, *Diploschistes scruposus* (en grosses croûtes blanc-gris, remplies d'apothécies), des cladonies dont l'identification, bien difficile, demande un examen minutieux, notamment avec les réactifs chimiques. Bref tout un monde, assez peu connu des naturalistes, restant à explorer. Sur le plan botanique, nous noterons la présence de la rare drave des murailles (*Draba muralis*) dont la région recèle encore quelques stations isolées.

Difficile de tout inventorier mais le regard du naturaliste ne peut s'empêcher de détecter le vol de ce petit papillon assez hâtif au printemps, l'Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*). De même, à un autre niveau, celui du sol sec, nous relevons la présence d'*Opatrum sabulosum*, un coléoptère de la famille des ténébrions (dont fait partie le bien connu ver de farine). Ce coléoptère de couleur « anthracite » aux élytres ornés de granules est régulièrement observé sur les affleurements de schiste bien exposés.

Nous abordons la vallée de la Lesse par une prairie formant une large banquette alluviale. Des Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) récemment rentrées de leurs quartiers africains attirent l'attention. Ces petites hirondelles nichent dans les berges abruptes et argileuses de la rivière. Un total de 200 couples, répartis en petites colonies, a été comptabilisé sur le parcours de la Lesse entre Han et Houyet. Un couple de Bernaches du Canada (*Branta canadensis*) et un autre d'Ouettes d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) rappellent le délicat problème des espèces invasives ... Vaste débat que nous ne mènerons pas ici !

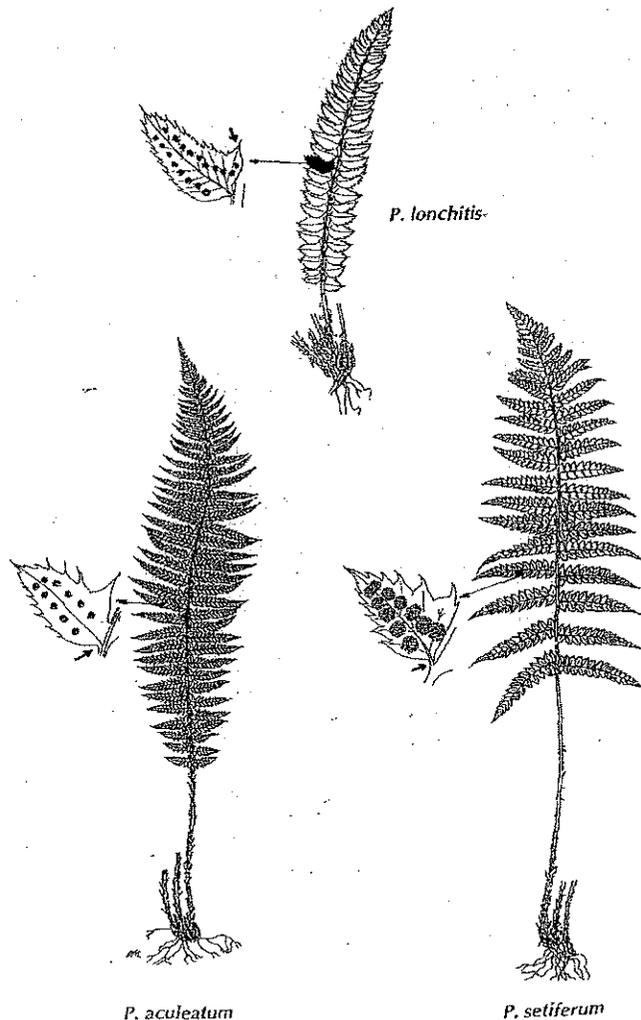


Le pique-nique au bord de l'eau, sous un gai soleil, accompagné du murmure de l'eau est un moment... inoubliable. Sur les rives boueuses, nous notons les traces du putois, mammifère mustélidé typique en ces endroits. Une prairie alluviale contenant une large mare alimentée par les crues contient des dizaines de lymnées (*Lymnaea stagnalis*). Nous y observons également une grosse sangsue vert sombre au corps non tacheté que nous identifierons erronément sur le terrain comme sangsue médicinale. Il s'agit en fait de *Haemopsis sanguisuga*, une espèce assez courante des eaux stagnantes (la sangsue médicinale, *Hirudo medicinalis*, possède une coloration bien différente et est actuellement rarissime en Belgique. Merci à Bernard et à Jean-Yves pour la correction et les informations complémentaires !). La proximité de cette zone humide permet le développement de larges plages

de *Galium palustre* (gaillet des marais) ainsi que de *Stellaria alsine* (stellaire aquatique). Les botanistes détermineront *Rorippa sylvestris* (cresson des champs), une espèce assez rare dans la région, liée aux zones humides un peu rudéralisées.

Plus loin, nous devons grimper un peu pour aborder des rochers ombragés par une ormaie-frêne où se trouve une belle station du peu commun *Polystichum setiferum* (polystic à soies) [voir illustration ci-contre]. Cette fougère est effectivement peu répandue en Famenne sauf dans la vallée de la Lesse, ici près de Houyet. Le site est assez remarquable et j'ai beaucoup de plaisir à le faire découvrir aux copains ! Les rives sont couvertes de *Aconitum lycoctonum* (aconit tue-loup) à l'ombre de plusieurs beaux ormes lisses (*Ulmus laevis*). Nous admirons un exemplaire d'orme particulièrement remarquable. Nous poursuivons notre chemin en croisant le rocher du lieu-dit « Lectia », remarquable dalle de schiste contenant des nodules calcaires. Ce rocher, qu'on suppose être à l'origine une carrière, héberge beaucoup d'espèces intéressantes, tant au niveau de la faune que de la flore¹. Nous avons déjà eu l'occasion de l'explorer lors de précédentes activités de notre cercle.

Enfin, heureux hasard à l'heure du goûter, la camionnette du glacier passa sur notre route et combla plusieurs d'entre nous un peu abattus par la chaleur ! Ceci n'empêcha pas de faillir à la tradition pour clôturer cette belle journée dans la nature ...



Silhouettes et disposition des sores pour distinguer les *Polystichum*.

Ext. J. LEURQUIN, *Les fougères de Belgique*.

Samedi 20 avril : Observations fauniques vespérales et nocturnes à Villers-sur-Lesse

Marc PAQUAY

L'activité était destinée à l'observation de la faune en fin de journée et au début de la nuit. Malheureusement, les conditions n'étaient pas idéales et nous n'avons finalement pas vu ni entendu grand-chose.

Le vent de secteur est, rafraîchissant assez vite la température de la journée, ne fut guère favorable aux observations vespérales et nocturnes. Nous avons écouté les chants des dernières espèces d'oiseaux, prospecté une petite mare, observé le vol de deux Noctules en lisière du bois près de la colonie de hérons cendrés de Lessive. La marche nocturne nous a conduits vers Éprave puis retour par la piste cyclable. Nous n'avons entendu qu'un faible chant de Rossignol ... À refaire certainement dans de meilleures conditions !

¹ * Pour ceux que cela intéresse, nous renvoyons vers la fiche de ce site de grand intérêt biologique disponible à l'adresse internet suivante : <http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.sgib.form.pl?SGIBCODE=1217>

**Jeudi 26 avril : Réunion du groupe de travail
« La protection de la nature : c'est quoi ? »**

Bruno MARÉE

On sait que les Naturalistes de la Haute-Lesse, afin de se conformer au mieux aux objectifs précisés dans leurs statuts, s'interrogent sur leur action en matière de protection de l'environnement.

Un débat général s'est engagé sur le sujet avec, pour base, un ensemble de questions (Lire *Les Barbouillons* n° 234, mars-avril 2007, pp. 16 à 18) auxquelles les membres tentent de répondre. C'était aussi l'objectif de cette première réunion formelle exclusivement consacrée à ce thème « immensément » vaste, tout en étant « élémentairement » primordial.

THÈMES GÉNÉRAUX ABORDÉS :

- La nature, quelle nature ?
- Quel(s) type(s) d'intervention(s) pour les NHL ?
- Peut-on distinguer protection de la nature, politique et modèle de société ?
- La protection de la nature, est-ce une démarche démocratique ?
- Quelle(s) stratégie(s) mettre en œuvre ?
- Protéger la nature : à quoi ça sert ?

Par écrit, plusieurs membres ont déjà fait part de leurs remarques personnelles, suite à la publication du questionnaire dans les *Barbouillons*. Le travail consiste actuellement à récolter et collationner les avis de chacun. L'objectif visera à la rédaction d'un document écrit reprenant les avis de tous et, surtout, une synthèse finale conforme à la position de l'association. Face à la complexité de la démarche proposée ici, l'intérêt du travail résidera peut-être aussi dans le simple bénéfice de la réflexion pour ceux qui y auront participé... De l'avis général, le thème de réflexion proposé ici est « énorme »..., mais fondamental ! Un problème qui revient systématiquement dans la réflexion est celui de la surpopulation et de l'évolution démographique (exponentielle) de la société mondiale. Les NHL n'ont évidemment que très peu de pouvoir d'intervention en cette matière.

Point de vue méthode de travail, il est suggéré de passer en revue l'ensemble des questions et de sélectionner celles qui mériteraient un débat au sein de l'association. Nous n'aborderons, ce jour, que les trois premiers thèmes proposés, avec les premiers éléments de réponses issus de la discussion générale suscitée par l'énumération des questions. Le groupe de travail n'a pas vraiment épuré le questionnaire dans le détail, même si les choses semblent un peu plus claires dans les esprits. De nombreux thèmes méritent encore débat. Par la suite, certains thèmes particuliers pourront d'ailleurs être sélectionnés et approfondis.

Les membres présents ont aussi débattu des limites géographiques de la réflexion et des actions de l'association. La Haute-Lesse ? Le bassin hydrographique de la Lesse ? Des avis émis, il apparaît que nous devons rester concentrés sur la région de la Lesse, ce qui ne nous a pas empêchés d'aborder, par exemple, la problématique générale de la gestion cynégétique, mais sur base de constats réalisés dans notre région de prédilection... Les sujets abordés par les NHL seraient donc initiés suite à des constatations locales (ou régionales), mais nos prises de position seraient transposables autre part. Par ailleurs, il est clair que le questionnaire proposé ici est « généraliste ». Est-ce qu'on n'aborde pas le problème de façon trop large ? Tout le monde semble s'accorder sur le fait que, dans leurs actions de protection de l'environnement, les NHL abordent des problèmes « larges », généraux, globaux,... quand, et uniquement quand, ils concernent des sujets locaux... Voilà le genre de réflexion qui permet de préciser un peu les futures actions de l'association.

Une autre réflexion générale régulièrement évoquée par les participants concerne le danger de définir trop de règles, qui pourraient devenir des contraintes, alors qu'une autre formule consisterait en

une analyse ponctuelle, au cas par cas, des dossiers environnementaux et des situations de menaces sur la nature constatées par nos membres... : garder un maximum de souplesse de fonctionnement !

La réflexion se poursuit. Un rapport de réunion a été rédigé et sera remis aux participants aux réunions futures, ce rapport tentant de refléter le plus fidèlement possible les idées émises par les différents intervenants. Tout le monde admet, en tout cas, la nécessité de reprogrammer une réunion sur le sujet pour aborder la suite des questions. Cette réunion aura lieu en automne et sera annoncée dans les Barbouillons. Bienvenue à tous !

Samedi 28 et dimanche 29 avril : Observations ornithologiques en Lorraine française (étang de Lindre et environs)

Marc PAQUAY

Par le passé, nous avons organisé de nombreuses excursions dans cette région de Lorraine française². La plus récente date d'il y a 20 ans ! Que de changements sur l'environnement naturel pendant ce temps écoulé !

Nous avons malheureusement dû constater une intensification marquée des pratiques agricoles et une banalisation assez généralisée se traduisant par un appauvrissement de l'avifaune nicheuse des étangs, marais et prés humides.

Considérations négatives qui n'ont pas rendu ce mini-séjour désagréable : nous avons tout de même pu profiter de nombreuses observations intéressantes dans des conditions estivales !

SITES VISITÉS

1. **Vic-sur-Seille**, village, les 28 et 29/4 : quelques observations effectuées aux abords immédiats de notre auberge (au demeurant fort sympathique et accueillante, un bon choix dû au hasard !)
2. **Tarquimpol** et presque île, le 28/4 : sans doute l'un des plus beaux points d'observation sur l'étang avec une lumière favorable le matin ;
3. Bois de Hassenoncourt / Guermange, le 28/4 ;
4. **Guermange**, le 28/4 ;
5. Étang de Nolweiler, le 28/4 ;
6. Étang de **Zommange** et environs, le 28/4 ;
7. **Vic-sur-Seille**, bocage en bas de la côte, le soir du 28/4 ;
8. **Vic-sur-Seille**, bocage en bas de la côte, le matin du 29/4 ;
9. Étang de **Videlange**, le 29/4 ;
10. Étang des **Moines**, le 29/4 ;
11. Forêt de **Rommersberg**, le 29/4.



Le site de Tarquimpol

TABLEAU DES ESPÈCES

N°	Espèce	Site	N°	Espèce	Site
1	Grèbe castagneux	2,10	51	Troglodyte mignon	3,11
2	Grèbe huppé	2,10	52	Accenteur mouchet	2,8
3	Grand cormoran	2,9,10	53	Rougegorge familier	3,11
4	Grande Aigrette	4,6,10	54	Rossignol philomèle	2,4,8,11,12
5	Héron cendré	2,10	55	Gorgebleue à miroir	2,4
6	Héron pourpré	2,9	56	Rougequeue noir	1
7	Cigogne blanche	2,9,10	57	Rougequeue à front blanc	1
8	Cygne tuberculé	2,10	58	Tarier des prés	6,8
9	Oie cendrée	5	59	Tarier pâtre	2
10	Ouette d'Égypte	9	60	Merle noir	1,7,8

² Voir *Barbouillons* 1982, p. 59 – 1983, p.29 – 1984, p. 18 et 52 – 1985, p.51 – 1987, p.118.

11	Canard chipeau	2,6,9	61	Grive musicienne	7
12	Canard colvert	2	62	Grive draine	11
13	Sarcelle d'été	2	63	Locustelle tachetée	2
14	Canard souchet	2	64	Phragmite des joncs	2,9
15	Nette rousse	2,9,10	65	Rousserolle effarvate	2,4,6,10
16	Fuligule milouin	2,4	66	Rousserolle turdoïde	2,4,5,6,9
17	Fuligule morillon	2,9	67	Fauvette babillarde	2,8
18	Milan noir	2,9,11	68	Fauvette grisette	2,8
19	Busard des roseaux	6,9	69	Fauvette des jardins	3,8,11
20	Busard cendré	6	70	Fauvette à tête noire	1,8
21	Epervier d'Europe	2	71	Pouillot siffleur	3
22	Buse variable	2,8	72	Pouillot véloce	3,8
23	Faucon crécerelle	2	73	Pouillot fitis	3,8
24	Râle d'eau	5,9	74	Roitelet triple-bandeau	8
25	Gallinule poule d'eau	6,9	75	Gobemouche à collier	3,11
26	Foulque macroule	2	76	Mésange à longue queue	8
27	Vanneau huppé	2	77	Mésange nonnette	11
28	Courlis cendré	2	78	Mésange bleue	7,8
29	Chevalier aboyeur	2	79	Mésange charbonnière	1,7,8
30	Chevalier guignette	12	80	Sitelle torchepot	3
31	Mouette mélanocéphale	2	81	Grimpereau des bois	11
32	Mouette rieuse	2	82	Grimpereau des jardins	3,11
33	Pigeon ramier	6,8	83	Loriot d'Europe	3,6,7,8,11
34	Tourterelle turque	1	84	Pie-grièche écorcheur	7
35	Tourterelle des bois	3,7,8,11	85	Geai des chênes	7
36	Coucou gris	2,6,11	86	Pie bavarde	1
37	Martinet noir	1	87	Choucas des tours	1
38	Martin-pêcheur d'Europe	5	88	Corbeau freux	1,8
39	Torcol fourmilier	8	89	Comeille noire	2
40	Pic vert	3,8	90	Etourneau sansonnet	1,8
41	Pic noir	10	91	Moineau domestique	1
42	Pic épeiche	3,11	92	Moineau friquet	2,8
43	Pic mar	11	93	Pinson des arbres	1,8
44	Pic épeichette	x	94	Serin cini	1
45	Alouette des champs	2	95	Verdier d'Europe	2
46	Hirondelle rustique	1	96	Chardonneret élégant	2
47	Hirondelle de fenêtre	1	97	Linotte mélodieuse	2
48	Pipit des arbres	2,8	98	Bruant jaune	2,8
49	Bergeronnette printanière	2	99	Bruant des roseaux	2
50	Bergeronnette grise	2,8	100	Bruant proyer	2
			101	Faisan de Colchide	5

COMMENTAIRES

- 1) Grèbe castagneux : présent sur la plupart des étangs mais peu d'individus observés ;
- 3) Grand Cormoran : surtout des immatures, peu d'adultes notés ;
- 4) Grande Aigrette : 4 ex. au total ; les oiseaux vus en détail présentaient un bec jaune, caractère des Grandes Aigrettes non nicheuses ;
- 6) Héron pourpré : un oiseau en vol au Lindre et un oiseau en vol puis plongeant dans la roselière à Videlange (nid possible) ;
- 7) Cigogne blanche : oiseaux observés issus des réintroductions et élevage locaux ; une femelle sur le nid avec 3 poussins ;
- 8) Cygne tuberculé : très nombreux sur le Lindre (100 ?)
- 9) Oie cendrée : oiseaux réintroduits ;

- 11) Canard chipeau : une dizaine au total dont 6 à Videlage ;
 13) Sarcelle d'été : un couple à Tarquimpol ;
 15) Nette rousse : chaque fois en couple ;
 18) Milan noir : en expansion dans la zone ; curieusement, pas une seule observation de Milan royal !
 19) Busard des roseaux : seulement deux oiseaux : pourquoi si peu ?
 20) Busard cendré : un mâle adulte en vol dans les cultures ;
 28 et 29) Chevalier aboyeur et Courlis cendré : cris entendus au Lindre ;
 31) Mouette mélanocéphale : cris nettement entendus au Lindre mais pas d'observations visuelles (oiseaux mélangés aux Mouettes rieuses)
 39) Torcol : après une patiente et insistante recherche, nous l'avons bien observé au sommet d'une aubépine en fleur !
 49) Bergeronnette printanière : nombreux oiseaux chanteurs cantonnés dans les belles prairies de fauche près de Tarquimpol ;
 64) Phragmite des joncs : bien en voix (et de retour sans doute très récent) ; belle observation rapprochée à Tarquimpol ;
 65) Rousserolle effarvatte : nombre faible, les oiseaux rentrent seulement ;
 66) Rousserolle turdoïde : très en voix sur la plupart des roselières inondées, bonnes observations ;
 75) Gobemouche à collier : certainement l'espèce la plus intéressante de ce séjour ! Quelques belles observations de ce fugace Gobemouche, très mobile dans les frondaisons de magnifiques chênes. Sur le dernier site, nous étions très près d'une cavité occupée. Après le départ des participants, j'ai eu la chance de très bien observer le mâle et la femelle à moyenne distance. J'ai même pu faire des photos correctes ! Tout à la fin, j'ai découvert une cavité occupée (voir encadré) ;
 84) Pie grièche écorcheur : seulement un mâle observé (tout début des retours).

Gobemouche à collier

Manifestement, l'oiseau « phare » du séjour fut le Gobemouche à collier. Nous avons pu l'observer à plusieurs reprises, dans le bois de Hassenoncourt mais surtout dans la forêt de Rommersberg. Les densités semblaient assez importantes. Les oiseaux étaient cantonnés dans de superbes futaies à dominance de chêne mélangées de frênes et quelques autres essences. Rentrés depuis peu de leurs quartiers d'hiver d'Afrique tropicale : ils étaient très mobiles, fort actifs au chant et à la défense du territoire. Pas facile à fixer dans les jumelles ; ils ne restaient en place que quelques secondes sur leur perchoirs, ils semblaient fort affairés. Nous avons eu de la chance car la période de chant est très courte, les oiseaux étant ensuite fort discrets en dehors de cette période cruciale.

Le Gobemouche à collier est un très proche parent du Gobemouche noir : cela s'observe au niveau du chant : les ressemblances sont évidentes dans la seconde partie. L'émission semble toutefois moins puissante (impression personnelle) avec, au début, des cris aigus montants, très particuliers, faisant nettement la différence.

Le comportement est en de nombreux points semblable à celui du Gobemouche noir. J'ai eu l'occasion de l'observer bien en détail à proximité d'une ancienne cavité de Pic épeiche. Le mâle effectue une parade nuptiale particulière en indiquant la cavité à la femelle. Il se perche à proximité, chante activement, se pose à l'entrée du trou, en frémissant et en étalant les ailes pour montrer ses miroirs blancs, puis pénètre dans le creux en émettant des cris pareils à ceux de poussins excités. Le tout sous le regard de la femelle.

La littérature ornithologique (notamment Géroutet) confirme bien mes propres observations. L'auteur mentionne que la réussite de la parade se concrétise par l'entrée d'une femelle dans la cavité avec quelques matériaux au bec. Avec un peu plus de patience encore, j'aurais sans doute pu voir cela mais ce ne fut pas le cas ...

L'aire de répartition européenne du Gobemouche à collier est essentiellement orientale (surtout Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Ukraine, centre de la Russie et aussi l'ex Yougoslavie et une partie de l'Italie). Plus près de chez nous, on trouve des noyaux de populations séparés de l'aire principale (sud de l'Allemagne, sud de la Pologne). La petite aire de l'est de la France constitue l'avancée la plus occidentale de l'espèce. L'oiseau est très exceptionnellement observé au passage en Belgique.

L'ÉTANG DE LINDRE

L'étang de Lindre (et ses environs), classé Natura 2000, est situé dans le département de la Moselle en Lorraine, au sud-est du département, à proximité de la ville de Dieuze (à l'Est de Nancy) donc sur le « Plateau lorrain ». L'étang de Lindre appartient au pays des étangs, pays de collines à pentes faibles, qui totalise 134 étangs. Façonné au fil des siècles par les activités humaines qui ont créé étangs, forêts, haies, champs et prairies, l'étang de Lindre conserve aujourd'hui son caractère naturel. Il a été préservé de l'urbanisation des dernières décennies qui a gagné les abords des autres grands étangs de la Moselle. Le domaine de Lindre bénéficie du label Ramsar depuis le 2 février 2003.

Hydrographie

L'étang de Lindre concentre les eaux de ruissellement d'un bassin versant de 103 km² où le réseau hydrographique, très dense, comprend près d'une vingtaine d'étangs de tailles très variables organisés en chapelets le long des ruisseaux. C'est le ruisseau du Speck, le long duquel s'alignent les étangs de Rorbach, Lansquenet et Zommange, qui débouche dans la cornée de Guermange pour former l'étang de Lindre. Cet étang comprend 27 km de rivage et sa profondeur maximale n'excède pas 6 mètres avec une moyenne d'environ 2 mètres. L'étang présente une superficie de 620 ha soit 13 millions de m³ d'eau ; ceci en fait le plus grand étang de pisciculture de France. C'est à la sortie de l'étang de Lindre que la Seille prend sa source.

HISTOIRE

Origines

La création de l'étang de Lindre remonte probablement au XI^e ou au XII^e siècle à des fins de pisciculture, pour alimenter les populations en poisson et gibier d'eau. Son nom viendrait de « linter », sorte de bateau à fond plat. La retenue d'eau actuelle aurait été créée par les ducs de Lorraine au XV^e siècle. L'étang acquit également un aspect stratégique pour défendre la place forte de Marsal établie par Vauban, car en rompant sa digue, ses eaux peuvent inonder la vallée de la Seille et protéger Marsal, haut lieu de l'industrie du sel, ainsi que Dieuze et éventuellement Metz.

La période royale

Alors que l'industrie du sel prend de l'importance dans la région – les salines représentant la moitié des revenus des ducs de Lorraine au XVI^e siècle – l'étang s'affirme comme un enjeu stratégique car, en régulant le cours de la Seille, il permet le transport du bois par flottage pour alimenter les salines. Lorsque la Lorraine est rattachée à la France au XVIII^e siècle, l'étang de Lindre devient propriété des rois de France.

Un domaine privé

Sous l'Empire, en 1807, l'étang de Lindre est vendu à des propriétaires privés. Il deviendra propriété de la famille Masson puis des Montalivet. Ceux-ci créent en 1908 la « Société des domaines de Lindre », une propriété de 1950 hectares d'étangs, terres cultivables, prés et forêts, dont la gérance est confiée à un régisseur. La digue, bombardée par les américains en 1944 pour contraindre les Allemands à lâcher leurs positions (opération sans grand résultat qui inonda la ville de Dieuze), fut reconstruite en 1946. Le maintien de l'étang de Lindre dans la même famille pendant 150 ans lui a permis d'échapper à l'urbanisation qui a malheureusement défiguré les autres étangs de la région.

Aujourd'hui

Lorsque le domaine est mis en vente par la famille de Montalivet en 1974, ce site est déjà reconnu pour son grand intérêt écologique. Face à la crainte de voir se développer des projets d'aménagement touristique, tels ceux qui se sont développés sur les bords des autres grands étangs de la région, un projet de Réserve Naturelle est examiné. Jugé trop contraignant, il est abandonné. Le Conseil général de la Moselle, avec une aide financière de l'État et de la Région, fait alors l'acquisition des étangs du domaine en 1976. Le domaine forestier est racheté par une société d'assurances et les fermes vendues aux exploitants agricoles. Le Conseil général de la Moselle, via l'établissement du « Domaine de Lindre », maintient de nos jours l'exploitation traditionnelle de l'étang selon un cycle annuel (alors que celle-ci se faisait selon un cycle triennal jusqu'en 1950) qui comprend le remplissage et l'alevinage de l'étang au printemps, et la vidange et la pêche à l'automne.

Ext. site internet de Lindre

**Dimanche 6 mai : Prospection de la vallée et évaluation biologique de la
qualité des eaux du Ri de Vachau
(Première partie : Hogne – Serinchamps)**

Marc PAQUAY et Bruno MARÉE

En 2006, les Naturalistes de la Haute-Lesse s'étaient intéressés au Ruisseau de l'Hileau, sur les communes de Beauraing et Houyet. Les résultats de trois journées de prospections s'étaient avérés particulièrement instructifs. C'était, en effet, l'occasion de découvrir des sites peu parcourus, mais les analyses biologiques de l'Hileau et de ses principaux affluents permirent aussi de dresser un constat assez circonstancié et argumenté de l'impact des activités humaines sur la qualité des eaux de surface. Le bilan global de ces études fut transmis aux administrations communales concernées.

Pour 2007, l'association a décidé de reproduire la méthode pour une autre vallée du bassin hydrographique de la Lesse : le Ri de Vachau.

SOURCE ET MARE

Le Ri de Vachau prend sa source à l'extrême sud de la commune de Somme-Leuze (au nord de Aye et Marche-en-Famenne), à Hogne. Nous sommes ici à la limite du bassin hydrographique de la Lesse. La partie est de Hogne, de l'autre côté du tracé de la Nationale 4, fait partie du bassin de l'Ourthe, avec des ruisseaux comme l'Hourgnette auquel les Naturalistes de la Haute-Lesse se sont déjà intéressés, lors des prospections dans le camp militaire de Marche-en-Famenne.

Non loin du vaste lotissement « forestier » de Hogne, une petite zone humide et un minuscule « sourdant », au milieu de prairies pâturées, marquent ce que l'on reconnaîtra comme étant la source du Vachau. Lors de notre prospection de ce dimanche 6 mai, et suite au mois d'avril très sec que nous venons de connaître, la source du Vachau est, elle aussi, totalement sèche...

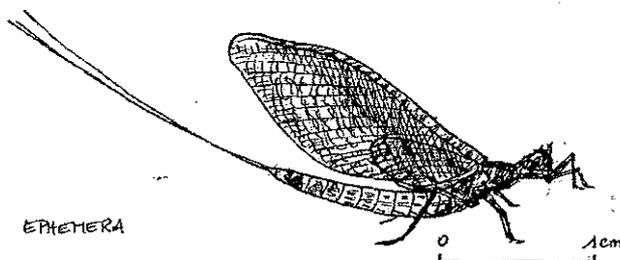
Quelques centaines de mètres en aval, au sud de la ligne de chemin de fer, au lieu-dit « Al basse des baudets », les baudets auraient eu bien du mal à étancher leur soif. Dans un grand pré de fauche, nous suivons le tracé du ruisseau et trouvons une minuscule mare d'eau stagnante de moins d'un m² protégée par un tuyau de béton... Rassemblés sur le fond vaseux de ces quelques litres d'eau, des tritons alpestre (*Triturus alpestris*) et palmé (*Triturus helveticus*) attendent des jours meilleurs. À notre plus grand étonnement, les invertébrés y sont aussi fort bien représentés et nous décidons de considérer cette « flaque d'eau » comme la première station de notre prospection. (Voir tableaux 1 et 2, station 1) Les résultats obtenus doivent être fortement relativisés étant donné les conditions particulières de la station.

PREMIERS AFFLUENTS

Entre Hogne et Serinchamps, le Vachau reçoit deux petits affluents sur sa rive droite. Le premier est le ruisseau d'Ambai : il serait sans doute intéressant d'y réaliser une analyse biologique, mais ce sera pour une autre fois ! Le second ne porte pas de nom. Il prend sa source à proximité du hameau des Basses. C'est peu avant sa confluence avec le Vachau que nous déterminerons la station 2 de notre prospection de ce jour (Voir tableaux 1 et 2, station 2). Ici, nous avons changé de commune. Depuis 1977, Serinchamps fait en effet partie de la commune de Ciney. À signaler, la présence d'un arbre remarquable, un charme : son large tronc cannelé et troué de partout s'accroche au bord du ruisseau, à hauteur d'un ancien petit pont de pierre... le tout, à préserver prioritairement. En aval du petit pont, un aménagement de pisciculture constitué de plusieurs petits bassins quadrangulaires manque, par contre, singulièrement de charme...

Nous reprenons les voitures pour traverser Serinchamps et nous rendre au bord du troisième affluent, rive droite, du Vachau : le Ruisseau de Lure. Dans une très agréable clairière ensoleillée, nous

profitons du site pour pique-niquer et pour réaliser les analyses de la 3^{ème} station (Voir tableaux 1 et 2, station 3). Le Ruisseau de Lure présente de nombreuses petites sources situées dans le massif forestier, au sud du village d'Haversin et de la ligne de chemin de fer. Son tracé est principalement forestier avant d'être repris dans les étangs de la propriété du château de Serinchamps. La station 3 se situe en amont des étangs, au lieu-dit « Taille-Madame ». C'est certainement, pour cette journée d'étude des cours d'eau, la station la plus riche observée, comme en témoignent les petites larves de salamandres (*Salamandra salamandra*) qui batifolent dans ce petit ruisseau.



Dessin de Bruno MARÉE

TABLEAU 1

Unités Systématiques (U.S.) récoltées par station

PLANAIRE (Genres)		LARVES D'INSECTES			
Polycelis		EPHEMERES (Genres)		TRICHOPTERES (Familles)	
Dugesia	12	Ecdyonurus	34	Hydropsychidés	345
Dendrocoelium		Rhithrogena		Glossosomatidés	
OLIGOCHETES (Familles)		Epeorus		Rhyacophilidés	
Tubificidés	45	Ephemera	2345	Philopotamidés	2
Naididés		Caenis		Polycentropidés	
Autres		Baetis	12345	Séricostomatidés	
SANGSUES (Genres)		Ephemera		Leptocéridés	
Piscicola		Torleya		Odontocéridés	
Glossiphonia (Clepsine)	1	Paraleptophlebia	23	Brachycentridés	
Erpobdella	25	Autres		Goéridés	
Autres	4	PERLES (Genres)		Limnéphilidés	12345
MOLLUSQUES (Genres)		Taeniopteryx		Lépidostomatidés	
Bivalves		Leuctra		Autres (ou indéterminés)	3
Unio		Protonemura		DIPTERES (Familles)	
Sphaerium	5	Perla		Blépharocéridés	
Pisidium	5	Chloroperla		Stratiomyidés	
Gastéropodes		Isoperla		Simuliidés	
Theodoxus (Néritine)		Autres		Ptychoptéridés	
Bithynia	5	LIBELLULES (Genres)		Culicidés	
Ancylus	25	Calopteryx		Cératopogonidés	
Anisus (Planorbe)		Cordulegaster		Chironomidés	
Limnaea		MEGALOPTERE (Genre)		Tipulidés	
ARTHROPODES		Sialis		24	
Crustacés (Familles)		PLANIPENNE (Genre)		Autres ou indéterminés	
Astacidés (Ecrevisse)		Osmylus			
Gammaridés	1234	INSECTES - (Larves ou adultes)			
Asellidés	45	HEMIPTERES (Genres)		COLEOPTERES (Familles)	
		Aphelocheirus		Hélodidés	
		Gerris		1	
		Autres		123	
				Gyrinidés	
				2	
				Dryopidés	
				3	
				Dytiscidés	
				14	

L'ÉTANG DE SERINCHAMPS

Deux dernières stations nous occuperont l'après-midi. Elles nous permettront de faire le tour du grand étang de Serinchamps, un étang où les amateurs de pêche à la carpe ou au brochet trouvent leur plaisir. Assez logiquement, nous prospecterons le Vachau, en amont et en aval de l'étang (Voir tableaux 1 et 2, stations 4 et 5). D'après nos observations, l'étang n'engendre pas vraiment un impact négatif sur la qualité de l'eau du ruisseau. Les résultats obtenus donnent même l'impression du contraire. En réalité, il faut nuancer l'analyse. Les groupes indicateurs d'invertébrés les plus sensibles sont moins bien représentés en aval : disparition des Ecdyonuridés, mais apparition massive de larves de diptères (moustiques, simulies et un Tabanidé, un taon, déterminé par Marc...) et de gastéropodes qui sont assez peu exigeants en oxygénation de l'eau et qui viennent grossir la diversité des « unités systématiques » décrites par Verneaux et Tuffery. Il en résulte un Indice biotique de 9, en aval, pour 8, en amont. Ajoutons à cela l'impact éventuel de la dilution des eaux du Vachau par le Ruisseau de la Lure, d'une qualité incontestable, et on obtiendra peut-être ici une explication plausible qui satisfera les naturalistes les plus exigeants et les plus pointilleux... (Ces derniers se reconnaîtront peut-être !)

La rencontre avec les pêcheurs de l'étang de Serinchamps, outre le caractère sympathique des échanges de points de vue, fut particulièrement intéressante. Nous avons assisté à la prise et à la remise à l'eau d'une carpe de 4 à 5 kg. Deux autres poissons, morts ceux-là, ont été récoltés : une ablette (*Alburnus alburnus*), en aval, et une petite perche (*Perca fluviatilis*), en amont. Les pêcheurs nous ont aussi signalé la nidification, vers 2005, du grèbe huppé, avec 3 jeunes. D'après Marc, l'information peut paraître banale, mais c'est la seule donnée de nidification du Grèbe huppé en Famenne occidentale (du moins, dans la zone de l'atlas de Lesse et Lomme) ! À signaler aussi la présence d'une grosse tortue (de Floride) régulièrement observée par les pêcheurs dans la zone amont de l'étang : voilà une espèce invasive particulièrement perturbante pour nos écosystèmes aquatiques !

Dessin de Bruno MARÉE

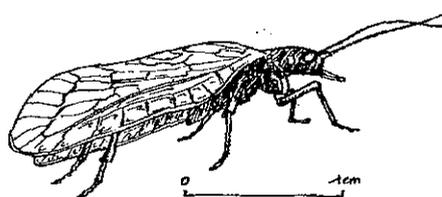
SIALIS
LUTARIA

TABLEAU 2

Tableau récapitulatif et simplifié des observations d'analyses biotiques

N°	Station	Altitude	Largeur	Bordure végétale	Eclaircissement	Groupe(s) faunistique(s) le(s) plus sensible(s)	Nbre total U.S.	I.B.
1	Vachau Basse des Baudets	230 m	«flaque d'eau»	Prairie de fauche	Bon	1 U.S. de trichoptères	10	7
2	Affluent « des Basses » (?)	210 m	≈ 1 m Ru	Bocage et prairie pâturée	Moyen	2 U.S. de trichoptères	12	8
3	Ruisseau de la Lure «Taille-Madame»	220 m	< 1 m Ru	Clairière forestière mixte	Moyen	2 U.S. de plécoptères	13	9
4	Vachau - amont de l'étang de Serinchamps	200 m	≈ 1 m	Prairie pâturée	Bon	1 U.S. Ecdyonuridé	13	8
5	Vachau - aval de l'étang de Serinchamps	195 m	≈ 1 m	Bocage forestier - pré pâturé	Moyen	1 U.S. de trichoptères	16	9

Parmi les observations ponctuelles réalisées à proximité de l'étang, signalons :

- *Platambus maculatus* (Dytiscidae – Collymbetinae), en amont, dans le Vachau ;
- Un odonate de la famille des *Lestidae* ;
- *Calopteryx Virgo*, un autre odonate (un individu mâle) ;

- *Ischnura elegans*, l'agrion élégant, plusieurs individus ;
- *Plactynemis pennipes*, l'agrion à larges pattes, nombreux individus ;
- *Pyrrhosoma nymphula*, la petite nymphe au corps de feu... tout un programme !
- *Libellula depressa*, deux mâles ;
- *Gomphus pulchellus*, la libellule jolie, dont nous observerons un « néonate » (l'imago éclos dans la matinée, observation de l'envol, en direct) et deux exuvies... restées sur place !

En ce qui concerne les oiseaux, nous citerons :

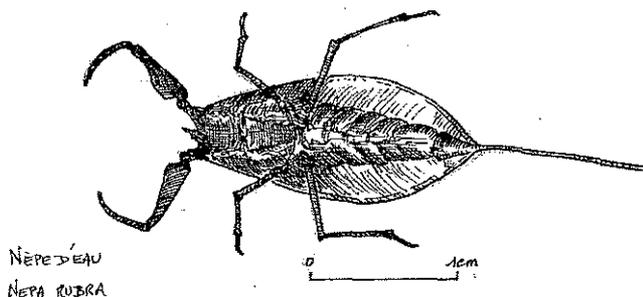
- la Bernache du Canada, une invasive qu'on voit partout, de plus en plus !
- un Cincle plongeur observé au pont, en amont de l'étang,
- une Chouette hulotte houspillée par des merles,
- deux Chevaliers guignettes, en halte migratoire sur les bords de l'étang...

Les gastéropodes repérés dans le Vachau, en aval de l'étang, sont : *Sphaerium corneum*, *Pisidium casertanum* pour les bivalves et *Physa acuta*, *Bythinia tentaculata* et *Ancylus fluviatilis* pour les autres...

Du côté des vers plats, les plathelminthes, il faut évoquer aussi l'observation d'une espèce de plaire assez semblable à *Dugesia*, mais d'un blanc jaunâtre qui nous a laissés un peu perplexes ! Ma-Thé Romain nous signale aussi l'observation du chanvre d'eau (*Lycopus europaeus*) à la station 1 et d'une mousse aquatique très abondante, *Platyhypnidium riparioides*, dans le ruisseau « sans nom » de la station 2.

Les hémiptères « autres » signalés dans les stations 1, 2 et 3 sont des nêpes rousses (*Nepa rubra*), un prédateur capable de capturer des têtards et même de petits poissons. Attention aux doigts des naturalistes imprudents ! A cette époque de l'année, les nêpes sont en pleine période de reproduction. Leurs œufs, équipés de 6 à 9 petits appendices les reliant à la couche d'air qui les entoure, sont déposés sur les plantes aquatiques. Même si on la trouve encore assez régulièrement dans nos ruisseaux de Famenne, c'est une espèce considérée comme étant aujourd'hui en forte régression.

L'étude de la vallée du Vachau n'en est qu'à sa première journée. Il y en aura sans doute plusieurs autres. La prochaine est déjà programmée, dans les Barbouillons, à la date du samedi 23 juin, au départ de Buissonville : avis aux amateurs ! Il est donc prématuré de tirer des conclusions quant à la qualité biologique générale de ce ruisseau. Jusqu'à présent, les résultats obtenus ne sont pas trop alarmants, même si les espèces les plus exigeantes, comme les perles, ont déjà disparu... Nous sommes encore loin de la confluence avec la Lesse. La suite reste à venir...



Dessin de Bruno MARÉE

EN CONCLUSION

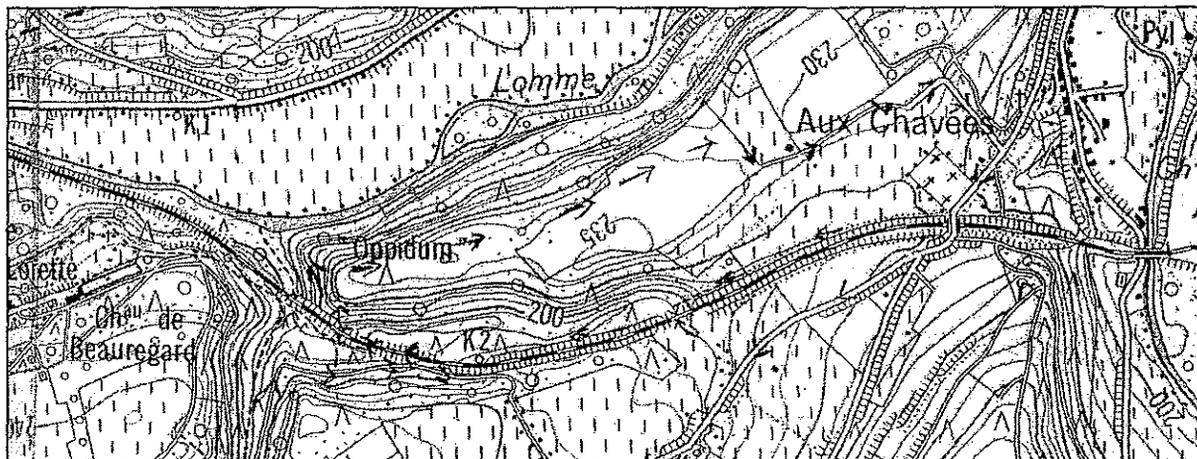
Pour conclure ce premier rapport, une petite comparaison avec l'Hileau mérite un rapide commentaire. L'Hileau prend sa source sur le talus ardennais, sur les hauteurs de Winenne. Puis le ruisseau traverse la zone calcaire, entre Javingue et la résurgence Bulseau, avant de suivre les schistes de la Famenne et de venir frôler le Condroz à Houyet, à sa confluence avec la Lesse. Le Vachau prend sa source dans les schistes frasniens de Hogne et rencontre très vite les schistes, famenniens ceux-ci,

Vendredi 11 mai : Promenade d'initiation ornithologique et botanique : le Fond des Valennes et l'Oppidum à Jemelle

Arlette GELIN

MÉTÉO : pluie et vent soufflant en rafales

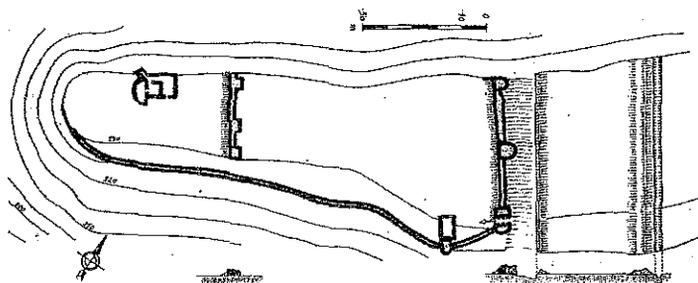
PARTICIPANTS : peu nombreux mais courageux



SITES PARCOURUS :

1. Ruisseau de Haie Lagaisse : affluent de la Lomme, serpentant dans un vallon encaissé (180 m) situé sur des schistes gréseux couviniens ; sol riche et frais : végétation de type frênaie à stellaire des bois : *Anemone nemorosa*, *Dipsacus pilosus*, *Polygonatum multiflorum*, *Circaea lutetiana*, *Lamium galeobdolon*, *Festuca gigantea*, *Asplenium scolopendrium*, *Dryopteris dilatata*, *D. carthusiana*, *Melica uniflora*, *Carex remota*...
Enrésinement d'une parcelle en épicéas : écoute du chant suraigu du Roitelet triple-bandeau.
2. Passage du ruisseau sous le Ravel situé sur les calcaires givetiens inférieurs.
Observation de la flore calciphile : *Helleborus foetidus*, *Cornus mas*, *Ligustrum vulgare*.
Nombreux **Pouillots fitis** marquant leur territoire.
3. Escalade du massif calcaire du Thier du Fond des Valennes par un sentier de chèvre : *Polygonatum odoratum*, *Geranium sanguineum* ...
4. Oppidum (235 m) : observation d'un lambeau de pelouse calcicole accrochée à la falaise : *Sesleria caerulea*, *Hippocrepis comosa*, *Carex humilis*, *Bupleurum falcatum*, *Helianthemum nummularium*, *Pimpinella saxifraga*, *Rosa spinosissima*, *Stachys recta*, *Tilia cordata*...

Promenade parmi les vestiges de l'Oppidum : forteresse en éperon barré, construite et occupée dès l'âge du fer (*mur gallicus*), puis abandonnée par les Gaulois lors de la conquête romaine et occupée à nouveau au Bas Empire romain (IV^e siècle)



L'oppidum. Ext. de MARIEN, Les vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme

Observation du vol onduleux de quelques **Chardonnerets**.

5. Traversée du Thier des Valennes vers l'est en direction de Jemelle : chênaie-charmaie fa-mennienne : nombreuses plages d'*Astragalus glycyphyllos*³.
6. Retour par les Chavées de Jemelle et le Fond des Valennes : observation de la flore prai-riale calciphile.
Comparaison entre le chant de la **Fauvette noire** aux accents joyeux et vifs comme ceux du merle, de la **Fauvette des jardins** au chant soutenu et monocorde et de la **Fauvette grisette** au chant grinçant semblable à deux couteaux qu'on aiguise.

QUELQUES OBSERVATIONS FAITES AU COURS DE LA PROMENADE :

- Un Ichneumon : Hyménoptère pondant ses œufs dans les larves de papillon.
- Une biche broutant dans un gagnage.
- Un épicéa arraché par la tempête, manquant de peu de s'abattre sur nous...

Dimanche 13 mai : Les oiseaux de la Croix-Scaille

Damien SEVRIN

Ce dimanche 13 mai 2007, quelques Natus sont partis à la découverte de l'avifaune des milieux ouverts forestiers du massif de la Croix-Scaille⁴. Le rendez-vous était fixé à 7h30 au pied de la Tour du Millénaire. Cet ouvrage, installé sur le point culminant de l'Ardenne occidentale, était le lieu de départ d'un petit circuit de 5 km traversant divers milieux ouverts forestiers y compris la Réserve Naturelle Domaniale de la Fange de l'Abîme. La liste des espèces observées et/ou entendues se trouve dans le tableau 1.

Quelques espèces se faisaient déjà entendre avant que les oculaires des jumelles et longues-vues ne soient totalement libérés de leur étui protecteur. Un coucou gris chantait au loin pendant qu'une fau-vette des jardins se manifestait clairement au sein d'une jeune plantation de hêtre surplombée par un peuplement clair de vieux mélèzes. Il faut également signaler l'observation furtive de deux Bernaches du Canada en vol. Cette espèce introduite s'est rapidement répandue et peut vraiment être vue partout en Belgique actuellement.

Tout autour de la Tour du Millénaire, le massif forestier de la Croix-Scaille est, en grande partie, constitué de peuplements d'épicéa commun. Pour l'ornithologue amateur ou averti, dans ce type de milieu, il est logique de retrouver certaines espèces typiques. C'est le cas du Roitelet à triple-bandeau dont un exemplaire signale sa présence par son chant très aigu et difficilement audible. Quelques par-celles forestières sont aussi occupées par le hêtre. C'est dans une de ces parcelles qu'un Pouillot sif-fleur a élu domicile. Il ne s'est pas montré aux yeux des Natus mais son chant bien typique trahissait sa présence.

Plus loin, le petit groupe d'ornithos a quitté la voirie macadamisée pour s'enfoncer dans le massif via un chemin forestier tracé à cheval sur la frontière française. Un arrêt de quelques minutes effectué au sein d'une zone ouverte a permis l'observation et/ou l'audition de quelques espèces nicheuses inté-ressantes comme le Grand corbeau, la Tourterelle des bois, la Locustelle tachetée ou bien encore le Tarier pâtre.

³ C'est la réglisse sauvage, qui se plaît dans les milieux chauds, secs et calcaires. Cette papilionacée, tout comme la vraie réglisse, contient de la glycyrrhizine, substance sucrée à saveur caractéristique employée en confiserie. Actuellement, la fabrication de la réglisse est interdite à cause de son effet hypertenseur.

⁴ Village de Willerzie, commune de Gedinne.

Accompagnés par le chant des Pipits des arbres, des Pouillots fitis et véloce, les Natus se sont ensuite dirigés vers la RND de la Fange de l'Abîme. Il s'agit d'une réserve s'étendant sur un peu plus de 8 hectares. Elle est constituée de prairies marécageuses à molinie, de saulaies et de boulaies tourbeuses, et de landes à bruyères résiduelles. Ce milieu ouvert réputé pour abriter une faune et une flore des plus remarquables est actuellement cerné par de vastes pessières dans lesquelles semblent se reproduire cette année des Tarins des aulnes. En effet plusieurs individus ont été observés en vol durant la promenade. Néanmoins, l'espèce de la réserve la plus intéressante à signaler n'est pas un oiseau mais bien une fougère rarissime, l'osmonde royale qui forme, dans la partie nord-ouest du site, une dizaine d'énormes touradons. La réserve abrite bien évidemment certaines espèces d'oiseaux. Les Bruants des roseaux présents tout l'hiver ont laissé la place aux Fauvettes grisettes dont un chanteur fut localisé visuellement avant d'être survolé par un Autour des palombes mâle. Ce rapace allait manifestement nourrir la femelle au nid. D'autres oiseaux s'adonnaient également aux joies du vol au-dessus des naturalistes ravis à leurs jumelles. Il s'agit de Martinets noirs en migration et d'Hirondelles rustiques et de fenêtre qui venaient manifestement chasser au-dessus de la cime des arbres.



Tarier pâtre

Un peu plus loin, toujours au sein de la réserve, un couple de Tariers pâtres, accompagné par un jeune déjà sorti du nid s'est laissé observer. Il s'agit d'une observation intéressante puisqu'une étude relative à cette espèce est en cours sur le massif de la Croix-Scaille⁵. Cette étude a comme objectif principal la compréhension de la dynamique de la population de l'espèce dans ces milieux temporaires que sont les milieux ouverts forestiers issus des mises à blanc de peuplements d'épicéas. La dynamique de la population peut être évaluée aux travers des résultats issus d'un programme de capture et de marquage du Tarier pâtre à l'aide d'une combinaison de bagues de couleur. Dans cette optique, l'observation de jeunes sortis du nid est également intéressante à mentionner.

La pluie est finalement venue mettre un terme à la balade qui s'est clôturée par l'observation d'un Bec-croisé des sapins posé au sommet d'un épicéa.

TABLEAU 1 : ESPÈCES D'OISEAUX OBSERVÉES

Héron cendré	Pouillot véloce
Bernache du Canada	Pouillot siffleur
Buse variable	Locustelle tachetée
Épervier d'Europe	Roitelet à triple bandeau
Autour des Palombes	Accenteur mouchet
Pigeon ramier	Troglodyte mignon
Tourterelle des bois	Mésange charbonnière
Coucou gris	Mésange bleue
Pic noir	Mésange noire
Martinet noir	Mésange boréale
Hirondelle de fenêtre	Mésange nonnette
Hirondelle rustique	Mésange huppée
Pipit des arbres	Corneille noire
Rougegorge familier	Grand corbeau
Tarier pâtre	Geai des chênes
Merle noir	Grosbec casse-noyaux
Fauvette à tête noire	Pinson des arbres
Fauvette des jardins	Tarin des aulnes
Fauvette grisette	Bouvreuil pivoine
Pouillot fitis	Bec-croisé des sapins

⁵ Pour plus d'infos, contacter Jean-Yves Paquet (jean-yves.paquet@aves.be) ou Damien Sevrin (damien_sevrin@yahoo.fr).

**Mardi 15 mai : Conférence de Riccardo PETRELLA :
La marchandisation de l'eau – CRIE du FSM – Saint-Hubert**

Bruno MARÉE

Une salle comble pour écouter le professeur Petrella, bien connu pour son parler franc, son analyse intransigeante de l'économie capitaliste, son engagement pour la défense des idées altermondialistes et son pittoresque accent italien...

Voici, en synthèse de l'exposé, quelques notes prises au vol :

« L'eau est aujourd'hui considérée comme une marchandise. Or, l'eau n'est pas une marchandise et ne peut pas être une marchandise. L'eau, c'est la vie... Il n'y a pas de vie sans eau.

La vie appartient à chacun d'entre nous. L'eau appartient à chacun d'entre nous. L'eau ne peut pas être un bien privé. C'est un bien commun qui appartient à tout le monde. La vie est sacrée. L'eau est sacrée. On ne peut pas marchandiser le sacré.

L'eau est un droit pour tous, comme le soleil et l'air. Un droit ne peut pas être soumis à une logique marchande. Un droit humain est, par définition, universel. Il appartient à tout le monde, à toute l'humanité, sans exception. Le droit universel est aussi imprescriptible et indivisible.

Pourtant, notre société ne respecte pas cette logique...

On constate une privatisation systématique des services publics de gestion de l'eau, dans toute l'Europe. Tout est de plus en plus souvent financé par des capitaux privés. Pourquoi ?

On privatise même le savoir : l'étudiant devient un consommateur de savoir. L'université est une distributrice, contre finance, du savoir.

La théorie du coût. L'utilisateur est devenu un client et le client devient un consommateur. Le citoyen est, avant tout, un consommateur...

Les droits de chacun ont été transformés en besoins. Chacun est jugé selon sa capacité d'action et son pouvoir d'achat... pour satisfaire ses besoins grâce aux entreprises privées.

Il y a diabolisation du service public (lourdeur, inefficacité, corruption...) et idéalisation de l'entreprise privée.

Aujourd'hui, on pense richesse individuelle et pas richesse collective. Les échanges... c'est le marché ! On constate par exemple la consommation de plus en plus importante d'eau minérale en bouteille pour la consommation alimentaire, alors que l'eau potable du robinet sert principalement pour les chasses d'eau, la vaisselle, les lessives, le nettoyage, l'arrosage du jardin, la piscine... Incité par la pub, le consommateur accepte de payer de 200 à 2000 fois plus cher que l'eau du robinet une eau en bouteille qui n'est pas nécessairement plus potable. Au contraire. C'est la logique de la consommation. L'augmentation du prix de l'eau en bouteille ne mobilise pas vraiment les foules. Par contre, si on envisage d'augmenter le prix de l'eau du robinet, on juge cela antidémocratique...

Nous vivons pourtant dans une société qui bénéficie de deux grands privilèges : nous ne manquons pas (trop) d'eau et nous sommes riches. Mais, ce n'est pas comme ça partout dans le monde... La marchandisation de l'eau se fait surtout dans les pays pauvres, entretenant leur dette.

Deux milliards 600 millions de gens n'ont pas de latrines, même publiques. Accepter la marchandisation de l'eau, c'est admettre qu'il y ait 3 milliards de pauvres dans le monde.

QUE FAIRE ?

Les solutions sont très difficiles à mettre en œuvre. La France vient de voter en faveur du maintien de ce système de consommation, du maintien des riches et des pauvres. Il faut arriver à faire une révolution, pas individuelle, mais collective. Réaffirmer le droit à la vie, pour tous.

« Changer » signifie surtout changer nos amis américains. Il faut rester optimiste. Il faut se battre tous ensemble, mais j'espère avoir contribué à ce que vous ne dormiez pas bien cette nuit ! Il faut des changements radicaux. Réduire sa consommation personnelle, c'est déjà bien, mais ce n'est pas suffisant. Il faut modifier radicalement les règles du jeu économique et financier actuel. Les citoyens doivent reprendre la maîtrise de la finance et, d'abord, essayer de comprendre comment fonctionne la finance aujourd'hui. Nous devons réfléchir ensemble à ce que nous voulons comme modèle financier. La finance collective est à la base du droit à la vie ! »

Samedi 19 mai : Inventaire floristique dans le carré IFB (J6.33.32) à Ave-et-Auffe et à Wellin

Pierre LIMBOURG

Le « carré » de 1 km² prospecté ce jour se situe à la limite des communes de Rochefort (Ave-et-auffe) et de Wellin, à proximité de l'autoroute E 411. Malgré des prévisions météo peu engageantes, c'est finalement sans une goutte de pluie que nous avons pu nous livrer à notre petit jeu favori qui consiste à recenser toutes les espèces rencontrées tout au long de notre trajet.

Le territoire parcouru se situe en Calestienne, dans la zone de contact entre les schistes et les calcaires du Frasnien inférieur (Dévonien supérieur) et les calcaires du Givetien (Dévonien moyen) constituant le bord sud du synclinorium de Dinant. Du nord au sud, on rencontre successivement, en bancs parallèles orientés sensiblement S-O – N-E :

- les schistes calcarifères frasnien (Fr_{1m}), occupés par des prairies, de part et d'autre d'une petite crête boisée marquant le passage de bancs calcaires (Fr_{1o}), surtout bien marquée à l'ouest (Bois de Hart) à une altitude voisine de 220 m.
- les calcaires massifs (Gvb et Gva) occupant le plateau boisé (Bois d'Oro) à une altitude de 250-260 m et qui sont exploités par la carrière du Fond des Vaux de part et d'autre de la vallée du Ri d'Ave.

Au cours de la matinée, nous avons prospecté les prairies mésophiles pâturées (Cynosurion) et fauchées (Arrhenatherion) ainsi que les friches sur anciennes coupes de pins situées au lieu-dit Montant de la Ronche. Quelques espèces peu communes y ont été relevées, telles que *Silau silaus*, *Bromus racemosus*, *Lactuca virosa*, *Ajuga genevensis*, *Myosotis discolor*, *Platanthera chlorantha*, *Rhamnus cathartica*.



Après le pique-nique tiré des sacs, nous avons consacré l'après-midi à explorer la partie orientale du Bois de Hart, ainsi que le Bois d'Oro au contact de la carrière. Il s'agit essentiellement de chênaies-charmaies calcicoles sur calcaires et de chênaies-charmaies mélangées à stellaire et carex glauque sur argiles d'altération des schistes calcarifères.

Parmi les espèces rencontrées, mentionnons particulièrement les orchidées : *Cephalanthera damasonium*, *Epipactis helleborine*, *Neottia nidus-avis*, *Listera ovata*, ainsi que *Anthericum liliago*, *Bupleurum falcatum*, *Polygala comosa*, *Polygonatum odoratum*, *Carex divulsa* subsp. *leersii*, *Hieracium glaucinum*, *Rosa rubiginosa*, *Melica nutans*, *Sesleria caerulea*, *Lithospermum officinale* et surtout *Carex montana* en plusieurs plages dispersées en bordure de layons forestiers. La plus belle trouvaille, nous la devons cependant à Marc : il s'agit de l'orobanche du picris (*Orobanche picridis*) [photo ci-contre], espèce rarissime qui n'a plus été mentionnée dans la région depuis 1930 !

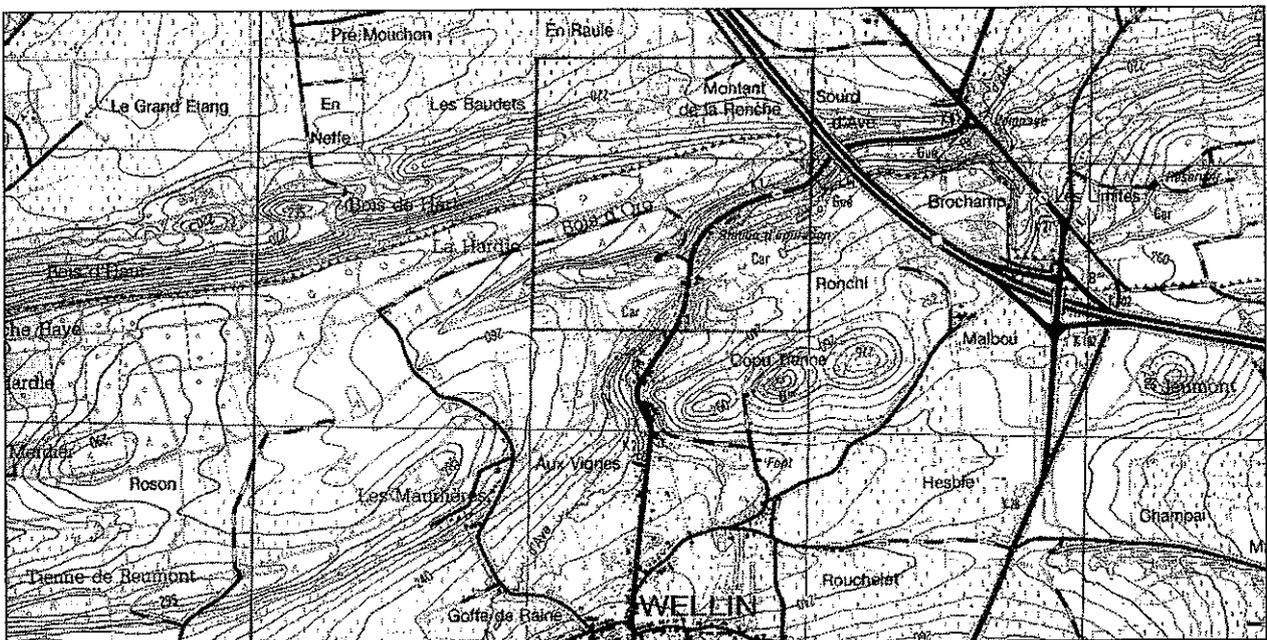
Au total, 268 espèces, dont la liste figure ci-après, ont été recensées dans notre carré au cours de la journée.

LISTE DES ESPÈCES RENCONTRÉES

Acer campestre	Eppilobium obscurum	Plantago lanceolata
Acer pseudoplatanus	Epilobium parviflorum	Plantago major
Achillea millefolium	Epilobium tetragonum subsp. tetragonum	Plantago media
Acinos arvensis	Epipactis helleborine	Platanthera chlorantha
Aethusa cynapium	Eupatorium cannabinum	Poa annua
Agrimonia eupatoria	Euphorbia amygdaloides	Poa nemoralis var. firmula
Agrostis stolonifera	Euphorbia cyparissias	Poa nemoralis var. nemoralis
Ajuga genevensis	Evonymus europaeus	Poa pratensis
Ajuga reptans	Fagus sylvatica	Poa trivialis
Alliaria petiolata	Festuca gigantea	Polygala comosa
Alnus glutinosa	Festuca heteropachys	Polygala vulgaris
Alopecurus geniculatus	Festuca lemanii	Polygonatum multiflorum
A. pratensis	Festuca pratensis	Polygonatum odoratum
Anagallis arvensis	Festuca rubra	Populus tremula
Anemone nemorosa	Filipendula ulmaria	Potentilla anserina
Anthericum liliago	Fragaria vesca	Potentilla neumanniana
Anthoxanthum odoratum	Fragaria viridis	Potentilla reptans
Anthriscus sylvestris	Fraxinus excelsior	Potentilla sterilis
Anthyllis vulneraria	Galeopsis tetrahit	Primula veris
Aphanes arvensis	Galium aparine	Prunella vulgaris
Aquilegia vulgaris	Galium mollugo	Prunus avium
Arctium nemorosum	Galium pumilum	Prunus serotina
Arenaria serpyllifolia	Galium verum	Prunus spinosa
Arrhenatherum elatius	Geranium columbinum	Pyrus communis subsp. pyraster
Artemisia vulgaris	Geranium dissectum	Quercus robur
Arum maculatum	Geranium molle	Ranunculus acris
Asplenium ruta-muraria	Geranium pyrenaicum	Ranunculus auricomus
Astragalus glycyphyllos	Geranium robertianum	Ranunculus bulbosus
Athyrium filix-femina	Geum urbanum	Ranunculus ficaria
Avenula pubescens	Glyceria declinata	Reseda luteola
Barbarea vulgaris	Hedera helix	Rhamnus cathartica
Bellis perennis	Helianthemum nummularium	Rosa arvensis
Brachypodium pinnatum	Helleborus foetidus	Rosa canina
Brachypodium sylvaticum	Heracleum sphondylium	Rosa rubiginosa
Bromus erectus	Hesperis matronalis	Rubus caesius
Bromus hordeaceus	Hieracium glaucinum	Rubus idaeus
Bromus racemosus	Hieracium murorum	Rumex acetosa
Bromus ramosus subsp. ramosus	Hieracium pilosella	Rumex crispus
Bromus sterilis	Hippocrepis comosa	Rumex obtusifolius
Bupleurum falcatum	Holcus lanatus	Rumex x pratensis
Campanula trachelium	Hypericum dubium	Rumex sanguineus
Cardamine flexuosa	Hypericum hirsutum	Salix caprea
Carex cuprina	Hypericum perforatum	Sambucus nigra
Carex demissa	Hypochoeris radicata	Sanguisorba minor
Carex digitata	Inula conyzae	Scrophularia nodosa
Carex divulsa subsp. leersii	Juncus articulatus	Senecio erucifolius
Carex flacca	Juncus inflexus	Senecio jacobaea
Carex hirta	Juncus tenuis	Senecio ovatus
Carex montana	Knautia arvensis	Senecio sylvaticus
Carex pallescens	Lactuca virosa	Sesleria caerulea
Carex remota	Lamium album	Silaum silaus
Carex spicata	Lamium galeobdolon	Silene dioica
Carex sylvatica	Lapsana communis	Solanum dulcamara
Carlina vulgaris	Lathyrus linifolius var. montanus	Solidago virgaurea
Carpinus betulus	Lathyrus pratensis	Sonchus arvensis
Centaurea jacea	Leucanthemum vulgare	Sonchus asper
Centaurea scabiosa	Listera ovata	Sorbus aucuparia
Cephalanthera damasonium		Sorbus torminalis

<p> <i>Cerastium fontanum</i> <i>Cerastium glomeratum</i> <i>Cichorium intybus</i> <i>Circaea lutetiana</i> <i>Cirsium acaule</i> <i>Cirsium arvense</i> <i>Cirsium palustre</i> <i>Cirsium vulgare</i> <i>Clematis vitalba</i> <i>Colchicum autumnale</i> <i>Convallaria majalis</i> <i>Convolvulus arvensis</i> <i>Cornus mas</i> <i>Cornus sanguinea</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Crataegus laevigata</i> <i>Crataegus x media</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Crepis biennis</i> <i>Cruciata laevipes</i> <i>Cynosurus cristatus</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Daphne mezereum</i> <i>Daucus carota</i> <i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Digitalis lutea</i> <i>Dipsacus fullonum</i> <i>Dryopteris carthusiana</i> <i>Dryopteris dilatata</i> <i>Dryopteris filix-mas</i> <i>Epilobium angustifolium</i> <i>Epilobium montanum</i> </p>	<p> <i>Lithospermum officinale</i> <i>Lolium perenne</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Lotus corniculatus</i> <i>Luzula campestris</i> <i>Luzula multiflora</i> <i>Lychnis flos-cuculi</i> <i>Malva moschata</i> <i>Medicago lupulina</i> <i>Melampyrum pratense</i> <i>Melica nutans</i> <i>Melica uniflora</i> <i>Melilotus officinalis</i> <i>Mercurialis perennis</i> <i>Milium effusum</i> <i>Moehringia trinervia</i> <i>Mycelis muralis</i> <i>Myosotis arvensis</i> <i>Myosotis discolor</i> <i>Myosotis ramosissima</i> <i>Narcissus pseudonarcissus</i> <i>Neottia nidus-avis</i> <i>Ononis repens</i> <i>Orchis mascula</i> <i>Origanum vulgare</i> <i>Orobanche picridis</i> <i>Papaver dubium</i> <i>Phleum pratense</i> <i>Phyteuma spicatum</i> <i>Picris hieracioides</i> <i>Pimpinella major</i> <i>Pimpinella saxifraga</i> </p>	<p> <i>Stachys alpina</i> <i>Stachys officinalis</i> <i>Stachys sylvatica</i> <i>Stellaria alsine</i> <i>Stellaria media</i> <i>Symphytum officinale</i> <i>Tanacetum vulgare</i> <i>Teucrium chamaedrys</i> <i>Tragopogon pratensis</i> <i>Trifolium campestre</i> <i>Trifolium dubium</i> <i>Trifolium medium</i> <i>Trifolium pratense</i> <i>Trifolium repens</i> <i>Tussilago farfara</i> <i>Ulmus minor</i> <i>Urtica dioica</i> <i>Valeriana repens</i> <i>Verbascum thapsus</i> <i>Veronica arvensis</i> <i>Veronica chamaedrys</i> <i>Veronica officinalis</i> <i>Veronica serpyllifolia</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Viburnum opulus</i> <i>Vicia cracca</i> <i>Vicia hirsuta</i> <i>Vicia sepium</i> <i>Viola hirta</i> <i>Viola riviniana</i> <i>Viola tricolor</i> </p>
---	--	--

SITUATION DU CARRÉ IFB (J6.33.32)
(au nord de Wellin et à l'est de l'échangeur)



Dimanche 20 mai : Sortie géologique et botanique à Frasnes (Couvin)

Michel ROUARD

Compte rendu succinct d'une excursion « à la naissance du Frasnien ».

Un temps assez maussade permet toutefois la visite par environ 25 personnes d'un site typiquement « calestien » voué à un devenir de conservation.

Le but de cette journée était d'établir un premier inventaire et de discuter d'éventuelles mesures à prendre pour diriger ce site vers une biodiversité intéressante (sachant que les falaises de l'ancienne carrière sont un site avéré pour la nidification de rapaces rares, et que les éboulis et résidus d'exploitation de cette ancienne carrière procurent un milieu particulièrement favorable aux reptiles).

Cette excursion fut commentée de voix de maître par Jean Leurquin qui s'est proposé – « pris au jeu ! » – de guider prochainement une excursion géologique plus élaborée reprenant « in situ » les principales formations (et membres) du Frasnien, dans ces régions où ces couches furent décrites (Dont acte. À vos agendas !).

En éludant la partie géologique pour les raisons de « suspens » (voir ci-dessus), l'excursion s'est pré-occupée de faire un inventaire botanique que nous diviserons en trois parties :

1. L'ancienne carrière de pierre de taille, dite carrière du Lion, (la gare d'Anvers, e.a., est construite avec cette pierre), y compris les déblais divers provenant de cette carrière et de dépôts exogènes (de cette nature diverse et souvent inavouable que l'on retrouve, hélas dans la plupart des anciennes carrières et « trous » divers). Notons que les dépôts n'ont pas toujours été sauvages (et c'est le cas ici), mais plus souvent organisés par les communes elles-mêmes.
2. Les pelouses du Tiène du Lion, où nous retrouverons le cortège de plantes classiques de ce type de milieu, lorsqu'il a eu la chance de rester ouvert.
3. La fin de la journée nous a donné l'occasion de parcourir un autre bioherme beaucoup plus petit (le Tiène aux Boullis, à Nismes, commune de Viroinval), à végétation d'autant plus rase qu'elle a fait l'objet d'une gestion (débroussaillage + moutons) dans le cadre du projet LIFE Haute-Meuse et Viroin.

COMMENTAIRES SOCIO-ÉCOLOGIQUES SUR LE TIÈNE DU LION (J. LEURQUIN)

La pelouse calcicole du Tiène du Lion, établie sur rendzine⁶, est dominée par le brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et la séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*).

Au fil des années, on peut constater l'augmentation du recouvrement du brachypode au détriment du brome dressé (*Bromus erectus*), des espèces prairiales et mésophiles (*Avenula pubescens*, *Centaurea jacea*, *Lotus corniculatus*, *Poa pratensis*, *Tragopogon pratensis*,...) et des espèces d'ourlets (*Fragaria viridis*, *Inula conyzae*, *Polygonatum odoratum*, *Vincetoxicum hirsutum*, *Viola hirta*,...).

Ce phénomène de densification de la « brachypodiaie » existe toujours après abandon, par exemple, de l'usage extensif des parcours moutonniers, la pelouse en déprise étant envahie par les espèces d'un ourlet préforestier qui s'étend en « nappe ». L'instabilité et la dynamique végétale de ces pelouses sont renseignées par les îlots arbustifs pré-établis qui s'étendent de façon centrifuge jusqu'à confluer pour finalement aboutir à la réinstallation d'une forêt de type chênaie-charmaie.

D'après des essais effectués en Hollande, on peut rétablir une pelouse à brome dressé du Mesobromion erecti, originale et bien diversifiée, par fauchage pratiqué chaque année pendant la deuxième quinzaine de septembre, et ce durant cinq à dix ans ! Insistons sur le fait que le brachypode est inappétant pour les moutons, contrairement au brome dressé, espèce cespiteuse, et que son caractère rhizo-

⁶ Rendzine : sol formé sur roche-mère calcaire, avec un horizon humifère riche en matière organique et en carbonates, de couleur foncée et de structure grumeleuse.

mateux lui permet de détruire la pelouse primitive en étouffant les espèces caractéristiques. Aussi, dans les « brachypodiaies » littorales nord-armoricaines sur sables calcarifères, le pâturage ancestral avait lieu par bovins et non par ovins, l'appétence particulière du bétail pour le brachypode paraissant vraisemblable.

Un compte rendu plus complet sur le plan botanique est consultable dans le bulletin des Naturalistes de Charleroi de juillet 2007, organisateurs⁷ de cette sortie.

Week-end des 26, 27 et 28 mai : Mini-session naturaliste au Plateau de Langres (Haute Marne) : la botanique

Jean LEURQUIN
(coll. Marie-Thérèse ROMAIN)

C'est une météo finalement très convenable – malgré les sombres prévisions – qui nous a accompagnés tout au long de ce week-end prolongé.
Nous ne pouvons que remercier l'organisateur, Patrick Bouillard, de nous avoir conduits sur des sites aussi intéressants que magnifiques, qui ont fait notre bonheur de naturalistes pendant ces 3 jours.
Ce fut aussi un grand plaisir de partager la deuxième journée avec Monsieur Jean-Marie Royer, qui a tant étudié cette région et dont les travaux, parmi d'autres, nous ont permis d'établir ce petit document.
(Les espèces inscrites en gras sont rares ou inconnues chez nous)

LE MARAIS VAUCHER

Le marais Vaucher est le plus vaste et le plus complet parmi les centaines de marais tufeux, souvent petits, répertoriés pour le Plateau de Langres. Son origine est due, comme pour tous les autres, à la présence d'une couche de marnes à *Ostrea acuminata* (Ep. 5-6 mm), souvent recouverte de colluvions et de tuf néoformé, intercalée entre deux puissants bancs calcaires du Bajocien (Jurassique moyen), l'inférieur à coraux et le supérieur à grosses oolithes.

Les dépôts tufeux provoquent l'asphyxie des racines des ligneux et favorisent conséquemment l'enclavement du marais au sein des massifs forestiers. Dégagé de l'emprise humaine, il a gardé ainsi un caractère permanent à l'échelle historique et un haut degré de naturalité qui font le bonheur des naturalistes.

Nous visitons la partie aval du marais, très vaste et assez bien conservée, la partie centrale étant dénaturée par les plantations de résineux datant des années 1960 et la partie amont, en très bon état, s'avérant plus difficile d'accès. Propriété communale gérée par l'ONF et inscrite dans le Réseau Natura 2000, elle a subi des travaux d'entretien afin de bloquer la dynamique végétale inéluctable, accélérée par un bilan hydrique de plus en plus déficitaire.

Dès que l'on aborde le marais de pente exposé à l'ouest, on découvre le bas-marais alcalin à *Carex davalliana* et *Schoenus x intermedius* (hybride entre *S. nigricans* et *S. ferrugineus* découvert pour la première fois au Val Clavin par Houdard en 1907). Cette association du Caricion davallianae, également caractérisée par *Swertia perennis*, gentianacée exceptionnelle en plaine et par *Dactylorhiza traunsteineri* accueille également *Carex hostiana*, *C. panicea*, *Cirsium palustre*, *Equisetum palustre*, *Gentiana pneumonanthe*, *Molinia caerulea*,...

⁷ Les organisateurs remercient les responsables des cantonnements de la Division de la Nature et des Forêts de Couvin et Viroinval pour les autorisations de visites des sites concernés.

Dans le fond du marais, ce groupement se présente dans une variante mouilleuse à *Juncus subnodulosus* et *Swertia perennis*.

En zone plus sèche se développe une moliniaie à *Ranunculus serpens* subsp. *polyanthemoides*, reprise dans le Molinion, hébergeant *Carex flacca*, *C. panicea*, *C. tomentosa*, *Cirsium dissectum*, *Dactylorhiza incarnata*, *Galium boreale*, *Gentiana pneumonanthe*, *Polygala amarella*, *Sanguisorba officinalis*, *Succisa pratensis*, *Scorzonera humilis*, *Valeriana dioica*.

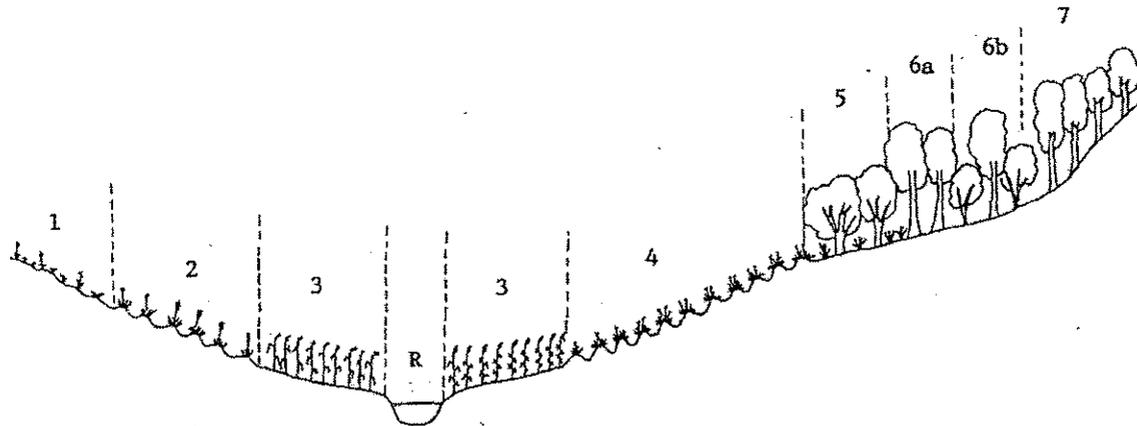
En lisière du marais tufeux s'est installée, au niveau du ruisseau, une mégaphorbiaie basicline à *Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum* et *Eupatorium cannabinum* à laquelle participent *Cirsium palustre*, *Filipendula ulmaria*, *Mentha longifolia*, *Molinia caerulea*, *Phragmites australis* en peuplement de plus en plus extensif ainsi que *Carex acutiformis*, annonciateur d'une eutrophisation du milieu... qui vieillit inexorablement.

Cet ourlet en nappe de hautes herbes annonce le stade des fruticées disséminées dans les secteurs les plus secs du marais où siègent, pêle-mêle, *Berberis vulgaris*, *Frangula alnus*, *Juniperus communis*, *Ligustrum vulgare*, *Rhamnus cathartica*, *Viburnum lantana*, *V. opulus*.

Dès que l'on passe le ruisseau, on retrouve le bas-marais à *Carex davalliana* et *Juncus subnodulosus* agrémenté de nombreux *Dactylorhiza* et hybrides et quelques pieds de *Tephrosia helenitis*, sans oublier *Carex lepidocarpa*, *Eriophorum latifolium*, *Polygala amarella*.

Sur le versant opposé très pentu, le marais, asséché, alimenté seulement par un mince filet d'eau, présente un faciès typique à plaques de tuf en voie de fossilisation où domine *Schoenus nigricans* accompagné, dans le bas du versant, de quelques exemplaires de *S. ferrugineus*. Les bryophytes participant à l'édification du tuf, qui n'est à cet endroit qu'un talus suintant, se font rares, sauf dans les petites zones encore dénudées où leur caractère pionnier peut encore s'exprimer : *Palustriella commutata*, *Campylium stellatum*, *Bryum pseudotriquetrum*, *Fissidens adianthoides*.

TRANSECT SCHEMATIQUE DU MARAIS VAUCHER (GERMAINES)



1. Ourlet mésophile linéaire du Trifolion medii à *Brachypodium pinnatum* et *Securigera varia*
2. Moliniaie à *Ranunculus serpens* en annexe plus sèche du bas-marais avec zone de transition à *Epipactis palustris*
3. Mégaphorbiaies à *Phragmites australis*, à *Carex elata* ou *C. acutiformis*, à *Cladium mariscus*
4. Bas-marais à *Carex davalliana* et *Schoenus nigricans* occupant les parties les plus mouilleuses, sur dépôt abondant de tuf « terreux »
5. Fourrés denses dominés par les saules (*Salix cinerea*, *S. purpurea*) et la bourdaine (*Frangula alnus*)
- 6a. Bande subcontinue de peupliers trembles (*Populus tremula*) entre les fourrés et la chênaie-frênaie
- 6b. Chênaie-frênaie très fraîche du Carpinion
7. Forêts du Fagion sylvaticae : Carici-Fagetum et Dentario-Fagetum ceinturant le marais tufeux
- R. Ruisseau du Val Versé

(D'après J.C. RAMEAU et J. M. ROYER, 1976, modifié.)

LE VAL CLAVIN

Situé sur la commune d'Auberive, le Val Clavin se présente comme une clairière cultivée au sud du village, enfermée au sein d'un vaste massif forestier. La combe a été creusée par le Clavin, petit ruisseau qui naît en amont au fond de la reculée et se jette dans l'Aube en aval, à Auberive, 4 kilomètres plus loin. Aux environs du village, le Clavin coule au milieu des prairies puis la vallée se resserre au lieu-dit Vallon de l'Étang, aujourd'hui presque entièrement boisé. Ensuite, la combe s'élargit amplement puis se divise en deux combes parallèles là où le Clavin résulte de la réunion de deux autres ruisseaux. Une ferme, ancienne dépendance de l'abbaye d'Auberive, fondée à l'époque des défrichements médiévaux, exploite les fonds et une partie des versants des deux combes. Le relief est très accentué et l'altitude varie de 360 à 380 mètres pour le fond du Val et est de 450 mètres sur les plateaux environnants.

Rappelons que la Montagne châtilonnaise bénéficie d'un climat à tendance continentale avec des précipitations abondantes (900 à 1000 mm/an) et des températures moyennes plus basses que celles des régions voisines, Auberive étant une des localités les plus froides de Haute-Marne.

Au Val Clavin, ces caractéristiques sont exacerbées en raison de l'ouverture du vallon vers le nord qui le prive d'ensoleillement et de son modelé déprimé en combe, constituant un piège où l'air froid a tendance à s'accumuler (il y a même des gelées possibles en juillet et août). On peut donc expliquer aisément le maintien, en ce lieu, d'espèces animales et végétales à caractère montagnard (d'après J.M. ROYER et al., 1990).

Nous abordons le site au départ de la Maison forestière du Val de la Coudre afin de reconnaître l'essentiel de la végétation suivant un transect établi dans la partie aval de la combe. Un parcours dans le fond du vallon nous conduira à l'étang des moines avant de rejoindre la Maison forestière par le tronçon forestier de la GR7.

D'après le schéma du transect aval, on peut distinguer les formations végétales :

La chênaie-charmaie à scille à deux feuilles sur sol brun calcique ressuyé (1), le substrat étant un calcaire compact du Bathonien sup. (Jurassique moyen).

On y relève *Asarum europaeum*, *Bromus ramosus* subsp. *benekenii*, *Campanula trachelium*, *Carex digitata*, *Daphne laureola*, *Digitalis lutea*, *Galium odoratum*, *Hordelymys europaeus*, *Melica nutans*, *M. uniflora*, *Narcissus pseudonarcissus*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Scilla bifolia*. La strate arborescente comporte *Carpinus betulus*, *Fagus sylvatica*, *Prunus avium*, *Quercus petraea*, *Rosa arvensis*, *Tilia cordata*.

Cette forêt peut présenter une forme sécharde à chêne sessile au-dessus de la falaise (1a) et une forme humide à chêne pédonculé au bas des versants, avec *Carex tomentosa* et *C. umbrosa* (1b).

Les parois de calcaire dur hébergent, dans leurs fissures, quelques fougères : *Asplenium trichomanes* subsp. *hastatum*, *A. trichomanes* subsp. *quadrivalens*, *A. ruta-muraria*, *Cystopteris fragilis* tandis qu'un talus de chemin pentu est envahi par une petite population de *Gymnocarpium robertianum* soulignée par la présence timide de *Pyrola rotundifolia*.

La hêtraie calcicole à laïche blanche, thermocline, des pentes plus ou moins accusées sur rendzine plutôt grossière, riche en calcaire actif (2). Le substrat est un calcaire oolithique du Bathonien inf., très friable et gélif.

La végétation herbacée comporte *Carex alba*, *C. flacca*, *C. montana*, *Convallaria majalis*, *Laserpitium latifolium*, *Melittis melissophyllum*, *Polygonatum odoratum*, *Sanicula europaea* sous un couvert de *Acer campestre*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Corylus avellana*, *Daphne mezereum*, *Lonicera xylosteum*, *Ribes alpinum*, *Sorbus aria*, *S. torminalis*, *Viburnum lantana*.

La chênaie pédonculée à laïche des montagnes, de fond de vallon, sur sol brun épais et graveleux des colluvions carbonatées, à bilan hydrique favorable, en mésoclimat froid (3). Le substrat est un calcaire corallien compact du Bajocien, générateur des falaises du vallon de l'Étang.

Nous retiendrons *Cardamine heptaphylla*, *Carex alba*, *C. flacca*, *C. montana*, *Cypripedium calceolus*, *Primula elatior*, *Ranunculus auricomus*, *Rubus saxatilis*, *Sesleria caerulea* sous le couvert de *Acer campestre*, *A. pseudoplatanus*, *Carpinus betulus*, *Quercus robur*.

La chênaie pédonculée à aconit tue-loup de fond de vallon étroit, parfois inondé temporairement, sur des sols colluviaux épais, carbonatés à calciques, à bilan hydrique très favorable, en mésoclimat froid (3).

Sous la chênaie-frênaie à érable sycomore, on repère *Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*, *Adoxa moschatellina*, *Allium ursinum*, *Anemone ranunculoides*, *Circaea lutetiana*, *Colchicum autumnale*, *Corydalis solida*, *Leucojum vernum*, *Primula elatior*, *Ranunculus ficaria*, *Veronica montana*.

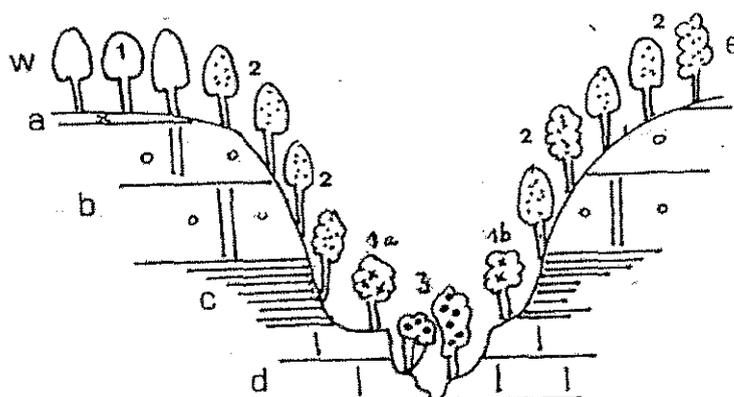
L'érablaie à scolopendre des sites ombragés des pentes d'éboulis calcaires grossiers, sur sol pauvre en terre fine, humo-calcaire à humo-calcique (3).

Acer pseudoplatanus, *A. platanoides*, *Sambucus nigra*, *S. racemosa*, *Tilia platyphyllos*, *Ulmus glabra* couvrent une végétation herbacée faite de *Lunaria rediviva*, *Polypodium interjectum*, *Polystichum aculeatum*, *Phyllitis scolopendrium*, *Urtica dioica*.

Sur les rives inondées du ruisseau et les berges de l'étang humectées en permanence, on relève de très beaux exemplaires de magnocariçaie à *Carex elata*.

Dans la zone dite Vallon de l'Étang, notre ami Jacques a récolté sur un chêne un lichen très intéressant : *Degelia plumbea* : cette espèce extrêmement rare, disparue d'Allemagne, serait connue à l'une ou l'autre place dans les Vosges mais est méconnue en France. Son thalle gris blanc à gris noir suivant l'hygrophanéité, a des lobes marginaux un peu palmés, en forme d'huître et le centre est épaissi et souvent abondamment couvert d'apothécies lécidéines brun orangé à rougeâtre. La face inférieure est bleu noirâtre, comme l'hypothalle. Il pousse sur troncs moussus et rochers.

TRANSECT AVAL DU VAL CLAVIN



- a. calcaires compacts du Bathonien supérieur
- b. calcaires oolihiques du Bathonien inférieur
- c. marnes du Bajocien supérieur
- d. calcaires coralliens du Bajocien inférieur

- 1. Scillo bifoliae-Carpinetum betuli fagetosum
- 1a. Scillo-Carpinetum, forme sèche
- 1b. Scillo-Carpinetum, forme humide
- 2. Carici albae-Fagetum sylvaticae
- 3. Carici montanae-Quercetum roboris
- Aconito vulpariae-Quercetum pedunculatae
- Phyllitido scolopendrii-Aceretum pseudoplatani

(d'après J.M. Royer et al., 1990, modifié)

La Fontaine d'Amorey

C'est en réalité une tuffière de pente, édiflée en pleine forêt domaniale, au sud de Germaines, et qui mérite le détour pour sa beauté, d'autant plus qu'un rayon de soleil en souligne la magnificence.

C'est le royaume des bryophytes : les mousses incrustantes *Palustriella commutata* et *Cratoneuron filicinum*, qui, avec des algues, ont participé à l'édification du tuf, sont accompagnées d'autres hygrophiles que l'on retrouve fréquemment sur les tufs mais pas seulement là : *Amblystegium serpens*, *A. tenax var. spinifolium* (déterminée par A. Sotiaux et qui, selon des recherches génétiques, se rapporterait à...*Cratoneuron filicinum*, surprenant !), *Brachythecium salebrosum*, *Bryum pseudotriquetrum*, *Eurynchium praelongum*, *Pellia endiviifolia*, *Plagiomnium undulatum*, *Platyhypnidium riparioides*.

Sur les bords du ruisseau de la Germainelle qui trace son sillon en contrebas du tuf, on découvre aussi *Carex umbrosa*, *Phyllitis scolopendrium*, *Polystichum aculeatum*.

La végétation des espaces ouverts, en lisière forestière ou en bordure des prairies et cultures se présente sous les formes suivantes :

- des lambeaux de pelouses calcicoles mésophiles à *Anacamptis pyramidalis*, *Brachypodium pinnatum*, *Bromus erectus*, *Euphorbia brittingeri*, *Himantoglossum hircinum*, *Ophrys fuciflora* ;
- des pelouses préforestières calcicoles, mésophiles et mésothermes à *Gentiana lutea*, *Laserpitium latifolium*, *Melittis melissophyllum*, *Origanum vulgare*, *Polygonatum odoratum*, *Securigera varia*, *Trifolium medium*, *T. rubens*, *Vicia tenuifolia* ;
- des pelouses sur sol marneux à tendance hydromorphe avec *Bromus erectus*, *Carex tomentosa*, *Senecio erucifolius*, *Succisa pratensis*, *Silaum silaus*, *Tetragonolobus maritimus* ;
- des ourlets nitrophiles de chemins et talus forestiers sur calcaires et marnes avec *Alliaria petiolata*, *Bromus ramosus*, *Cruciata laevipes*, *Euphorbia stricta*, *Lapsana communis* ;
- des manteaux arbustifs, notamment internes, du Carici albae-Fagetum avec *Crataegus laevigata*, *Evonymus europaeus*, *Frangula alnus*, *Ligustrum vulgare*, *Rhamnus cathartica*, *Ribes alpinum*, *Rosa tomentosa*.

LA BUTTE DE TALOISON

Il s'agit d'une butte-témoin du Bathonien, élevée à 428 mètres. Elle est constituée de calcaire oolithique avec, en couverture végétale, une vaste pelouse et des pinèdes de recolonisation forestière.

Le calcaire compact et dur (Bathonien sup.) du sommet de la butte protège les versants d'une érosion active. Le sol mince, une rendzine oolithique, n'a pas permis une mise en culture comme sur presque toutes les autres buttes, dans les années 1960-1970.

Cette butte, appartenant à la commune de Bay-sur-Aube, est gérée par le Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne qui a mis sur pied plusieurs chantiers de débroussaillage de 1980 à 2000.

Le chemin agricole qui donne accès à la butte présente une flore messicole encore assez typique. Citons *Acinos arvensis*, *Aphanes arvensis*, *Centaurea cyanus*, *Chaenorrhinum minus*, *Euphorbia exigua*, *Fallopia dumetorum*, *Iberis amara*, *Legousia speculum-veneris*, *Matricaria recutita*, *Muscari comosum*, *Papaver rhoeas*, *Stachys annua*, *Viola arvensis*,...

Le guide attire notre attention sur la présence d'un groupement monospécifique à *Bromus inermis* qui frange les cultures. Ce brome, espèce colonisatrice par ses stolons rhizomateux proches de la surface, est utilisé dans certaines régions de France pour fixer les talus routiers et empêcher l'apparition d'autres espèces.

Le versant de la butte, exposé au sud, présente une pelouse calcicole relictuelle à séslerie, à caractère à la fois submontagnard et subméditerranéen (*Sesleria caeruleae*-*Mesobromenion erecti*).

La richesse de la flore est remarquable : *Aceras anthropophorum*, *Anacamptis pyramidalis*, ***Anthericum ramosum***, *Anthyllis vulneraria*, *Aster amellus*, *Briza media*, *Bromus erectus*, *Bupleurum falcatum*, *Carex caryophyllea*, *C. flacca*, *C. halleriana*, *Epipactis atrorubens*, *Eryngium campestre*, *Euphorbia brittingeri*, ***Fumana procumbens***, *Galium pumilum*, *Genista pilosa*, *Globularia bisnagarica*, ***Helianthemum apenninum***, ***H. x sulphureum***, *H. nummularium*, ***Hieracium glaucinum***, *H. pilosella*, *Juniperus communis*, *Linum catharticum*, *L. tenuifolium*, *Lotus corniculatus*, *Ophrys insectifera*, *Orchis militaris*, *Orobanche caryophyllea*, ***Phyteuma orbiculare subsp. orbiculare***, *Polygala calcarea*, ***Prunella grandiflora***, *Prunus mahaleb*, *Rhinanthus alectorolophus*, *Securigera varia*, *Seseli libanotis*, *S. montanum*, *Sesleria caerulea*, *Stachys recta*, *Teucrium chamaedrys*, *T. montanum*, *Thesium alpinum*, *Thymus praecox*, *Vincetoxicum hirsutinaria*.

Sont renseignées mais non relevées : *Carex ornithopoda*, *Euphrasia salisburgensis*, *Helianthemum oelandicum subsp. incanum*, *Viola rupestris*, cette dernière espèce permettant de caractériser ce type de pelouse (*Viola rupestris*-*Seslerietum*).

En pinède attenante, très éclairée, on découvre le discret sucepin : *Monotropa hypopitys subsp. glabra var. hypophegea*.

LA CASCADE D'ÉTUFS

Dernière étape de notre petite session, cette cascade pétrifiante, sur la commune de Rouvres-sur-Aube, est en site privé et clôturée. D'encore belle allure, elle semble cependant s'assécher sur les bords, où des écroulements tufeux la désagrègent.

Si l'on ne peut la parcourir à la recherche de mousses et algues édificatrices, c'est cependant l'occasion d'un petit « breafing » sur le comportement des bryophytes dans l'élaboration du tuf (P. Havlicek et al.). En effet, il est intéressant de savoir que, en périodes de crues et d'écoulement rapide des eaux, les parties distales des tiges feuillées, vivantes et souples, se couchent vers l'aval et protègent ainsi l'édifice qu'elles recouvrent. Par contre, quand les eaux baissent et que certaines portions du tuf émergent, les eaux stagnent ou s'écoulent lentement et les tiges feuillées s'épanouissent alors en se redressant, constituant ainsi un piège vertical qui bloque les débris sédimentaires. C'est ainsi que le tuf gagne peu à peu en épaisseur tout en se solidifiant. Il suffit de regarder les anciens lavoirs des villages environnants pour constater que, déjà, de mini-tufs s'y constituent là où des algues et mousses incrustantes ont pu s'y installer.

En deça de la tufière, quelques « fêlés » de botanique ont encore pu relever, dans le ruisseau, la présence de *Berula erecta*, *Nasturtium officinale*, *Equisetum fluviatile* ainsi que la rare *Veronica anagallis-aquatica subsp. anagalloides* à corolle blanchâtre.

C'est sur ce site magnifique que le groupe se disloque pour reprendre le chemin de la Belgique, très heureux d'une mini-session riche en découvertes et remplie de paysages superbes où, c'est sûr, nous reviendrons !

LAST BUT NOT LEAST

Après le départ, sachez que trois des participants restés sur place, désireux d'étancher une soif insoutenable, sont partis à la recherche d'un improbable estaminet sur ce plateau de Langres où ne sévisent que 3,5 habitants au kilomètre carré. Pas d'estaminet en vue mais, oh, surprise tout aussi insoutenable : au bord de la route reliant Vitry-en-Montagne à Chameroy, une tache violette attire l'attention du narrateur : un groupe d'une dizaine de pieds de *Limodorum abortivum* en fleurs nous attend pour la photographie ! Un bouquet offert par la région à des naturalistes qui ont pris la peine d'apprécier son patrimoine naturel inoubliable instant mis en boîte pour la postérité !

Signalons enfin, pour ceux qui, certainement, retourneront là-bas, qu'un petit détour par Bay-sur-Aube vaut la peine pour y admirer et visiter (elle est ouverte de 8 h à 18 h) la petite église romano-gothique, classée à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1906. Un autre plaisir visuel à ne pas manquer !

LIVRES CONSULTÉS

GUERIN H., THEVENIN St. (coll. Godinot A.) – *Compte rendu de la sortie des 30 et 31 mai 1993 en Haute-Marne : Plateau de Langres*. Bull. Soc. Et. Sc. nat. Reims, 1994, n° 8 : 65-72.

HAVLICEK P., LEBRET P., LECOINTE A., MENILLET F., RIOULT M., CLET M. – *Travertins actifs et fossiles dans le sud du Pays d'Auge (Basse-Normandie)*. Géol. de la France, n°1, 1991 : 23-32.

LEURQUIN J. - *Dossier préparatoire à la mini-session botanique du Plateau de Langres (Haute-Marne), 26-27-28 mai 2007*. Bibliothèque des Naturalistes de la Haute Lesse. (NB : 3 dossiers sont encore disponibles au prix de 4,50 €, contacter l'auteur).

RAMEAU J.CL., ROYER J.M. – *Les moliniaies du Plateau de Langres*. Colloques phytosociologiques V : Les végétations des prairies inondables : 269-287. J. Cramer, Vaduz.

RAMEAU J.CL., ROYER J.M. – *Etude botanique et phytosociologique du Marais Vaucher*. Bull. Soc. Sc. nat. Arch. Haute-Marne, T. XXI, fasc. 7, 3^e-4^e trim. 1979 : 163-184.

ROYER J.M., DIDIER B., COPPA G., ESSAYAN R. – *Le Val Clavin : étude botanique et zoologique*. Bull. Soc. Sc. nat. Arch. Haute-Marne, T. XXIII, fasc. 11, 3^e trim. 1990 : 277-307.

ROYER J.M. (et coll.). – *Programme des deux sessions de la Société botanique du Centre-Ouest en Haute-Marne et Côte d'Or, 2005*.

Orchidées observées sur le Plateau de Langres, les 26-27 et 28 mai

Charles VERSTICHEL

Orchis anthropophora	Himantoglossum hircinum
Orchis purpurea	Platanthera bifolia
Orchis mascula	Epipactis leptochila
Orchis militaris	Epipactis helleborine subs. helleborine
Neottia nidus-avis	Epipactis atrorubens
Listera ovata	Cypripedium calceolus
Cephalanthera damasomium	Dactylorhiza incarnata
Anacamptis pyramidalis subsp. pyramidalis	Gymnadenia conopsea
Ophrys fuciflora	Dactylorhiza traunsteineri
Ophrys insectifera	ou traunsteineroides
Ophrys apifera	(les appellations diffèrent selon les auteurs)



*L'observation du jour fut le magnifique Sabot de Vénus.
Chaque photographe a mis un genou à terre pour immortaliser
« la belle ».*



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

IMPLANTATION D'UNE MATERNITÉ PORCINE À LIBIN

Jean-Claude LEBRUN

Le 2 mai, la population libinoise était invitée par le collège communal à une réunion d'information et de consultation à propos de l'installation d'un centre de naissage à la ferme de Papine, propriété d'IDELUX. Ce projet, soutenu par le Gouverneur, serait développé par la firme flamande Danis, spécialisée dans l'élevage industriel et dans la production d'aliments et de produits phytosanitaires. Pas moins de 4.000 truies donneraient naissance à plus de 80.000 porcelets à « engraisser » en Wallonie.

La population s'était déplacée en masse (400 participants) pour écouter les propositions des promoteurs mais aussi pour exprimer son point de vue sur cette initiative. Le groupe ADDES, qui s'est déjà manifesté en d'autres occasions sur des problèmes environnementaux, a synthétisé les arguments de l'opposition « unanime » des participants. Voici son argumentation développée devant les promoteurs.

1. **ASPECTS ÉCONOMIQUES** : La ferme de Papine jouit d'un cadre intéressant. Sa proximité avec une zone artisanale et le Space Camp lui octroie une **valeur économique** non négligeable. Il nous semble que le nombre d'emplois créés pour une maternité porcine, par rapport à la superficie utile, sera insignifiant. Les emplois gagnés dans cette filière seront immédiatement perdus dans l'Horeca. Alors que des études récentes confirment que l'E 411 et son axe Bruxelles-Luxembourg deviendront à l'avenir un axe de développement économique important, ne serait-il pas judicieux de **revoir son affectation au plan de secteur** et attendre des propositions beaucoup plus intéressantes, même si la procédure peut être longue ? Le caractère « industriel » du projet est incompatible d'ailleurs avec l'affectation actuelle au « plan de secteur ».
2. **DÉLOCALISATION D'UNE PARTIE DE LA FILIÈRE PORCINE** : Planter cette maternité porcine à Libin signifie que la province de Luxembourg décide de s'inscrire dans une **filière porcine industrielle importante**. C'est ce genre de décision qui a été prise depuis plusieurs années en Flandre et en Bretagne, notamment. Qu'en est-il aujourd'hui ? Ces régions sont contraintes de limiter drastiquement leurs élevages (fermeture d'un tiers des ateliers porcs suite aux directives européennes). Les cours d'eau sont chargés en nitrates et incommodes les riverains par les odeurs désagréables (circulez sur l'autoroute de la mer, vous pourrez le constater). Si les techniques de traitement des effluents sont aussi performantes – comme on nous l'affirme –, nous ne comprenons pas pourquoi une délocalisation se justifie en Ardenne qui a toujours pratiqué un élevage avec une forte liaison au sol. D'un point de vue agronomique, ce sont les zones céréalières et non les zones herbagères qui constitueraient l'environnement idéal d'implantation de ce type d'élevage. Accepter une maternité porcine de 4.000 truies, c'est promouvoir le développement de toute la filière d'engraissement en province de Luxembourg.
3. **RETOMBÉES ÉCONOMIQUES** : Quelles seront-elles ? Nous sommes persuadés que Libin offrira uniquement le terrain et quelques emplois d'ouvriers agricoles subalternes. La production des aliments, leur conditionnement, leur transport, de même que l'abattage, le traitement et la commercialisation de la viande des unités d'engraissement en aval nous échapperont.
4. **FAUX LABEL** : Le label « jambon d'Ardenne » constitue une imposture car ces porcs ne seront pas – comme cela se faisait traditionnellement en Ardenne – nourris avec de l'orge, des pommes de terre et du « petit lait » produits sur place ! Lancer une spéculation porcine dans le Luxembourg nous semble aberrant alors que la production est excédentaire au niveau national et est tributaire des contraintes et fluctuations du marché. Gardons nos spécificités !
5. **MARCHANDISATION DE LA NOURRITURE** : Nous dénonçons cette filière de type industriel qui va à l'encontre du développement durable et qui consiste à produire de la **nourriture standardisée et aseptisée**. Cette marchandisation de la nourriture souhaitée par la grande distribution conduit à une société inéquitable. Elle tue les petites exploitations qui cherchent à mettre sur le marché un produit à haute valeur biologique et accentue les modes de consommation intenable à long terme.

6. **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : L'organisation de ce type d'élevage va à l'encontre des préoccupations mondiales en matière de **réchauffement climatique**. En effet, les transports d'aliments, celui des porcs et surtout celui du lisier à épandre ou à traiter seront très importants. D'un point de vue **énergétique**, développer ce genre de transfert constant et de charroi, ajouté à la **fabrication d'aliments** est de nos jours inconcevable alors qu'il nous faut absolument réduire notre production de CO₂.
7. **ASPECTS SANITAIRES** : On sait qu'1 truie et 7 porcelets correspondent à 2,5 unités porc – par an, à multiplier par 4.000. Le passage de près de 100.000 porcs en un seul lieu implique une **charge médicamenteuse** importante qui se retrouvera inmanquablement dans la viande et dans les effluents. Elle nous interpelle quant à la gestion des effluents ou leur traitement avant épandage. D'autant plus que l'expérience locale nous a appris que les **contrôles** ne sont pas toujours suivis.
8. **PROBLÉMATIQUE DE L'EAU** : L'absence de liaison au sol et le problème des épandages représentent des griefs essentiels. Mais le plus important est l'**approvisionnement en eau**. La commune de Libin a fait le choix judicieux de rester autonome dans son approvisionnement et sa distribution en eau potable. Pour satisfaire au besoin de sa population et des élevages bovins de nos villages, elle doit entretenir de nombreux captages. Ajouter un nombre aussi impressionnant d'animaux nous obligera à perdre notre autonomie et notre qualité d'eau. Les nappes phréatiques étant dispersées et superficielles sur le plateau Ardennais, nous subissons déjà des restrictions lors des périodes de canicule. Devrons-nous partager avec les porcs ? Qui pourrait actuellement assurer que le creusement d'un puits sur la hauteur de Papine ne va pas mettre en péril le captage de Transinne ?
En plus, alors que le Contrat Rivière Haute-Lesse en est à ses balbutiements, la qualité des eaux de surface serait, à terme, dégradée – voire contaminée par des bactéries pathogènes – par les épandages importants à réaliser le plus près possible du site (car à moindre frais).
9. **SPÉCIFICITÉ LOCALE** : Rappelons que la Province de Luxembourg est un îlot de verdure au milieu des zones industrielles qui l'entourent. L'agriculture et l'élevage développés se basent sur des **pratiques semi extensives**. Les troupeaux en prairie sont une garantie de la qualité du bétail. Cette technique permet de conserver des paysages ruraux intacts, de plus en plus prisés par les touristes. Développer l'élevage intensif et industriel en zone herbagère, c'est **hypothéquer tout développement touristique** et condamner l'Horeca à court terme. Une commune qui affiche sur sa carte de visite de nombreuses unités de porcheries industrielles perd toute attractivité touristique.
10. **UN MARCHÉ DE DUPES** : Quant à la firme Danis, qu'elle retire de plantureux bénéfices de cette opération, nous indiffère. Nous nous réjouissons de sa prospérité mais nous refusons la délocalisation de la branche la plus polluante de ses activités. Nous ne nous étonnons pas cependant de voir que de nombreux résidents, venant de Flandre, nous aient si rapidement contactés pour manifester leur opposition à ce projet – une pétition circule entre eux. Ils ont probablement déjà vécu certaines expériences « malodorantes » et connaissent les ravages de l'élevage industrialisé et le cynisme des multinationales de l'agroalimentaire.
11. **LES RESPONSABILITÉS POLITIQUES** : Nous sommes simplement vigilants pour nous et pour nos enfants. Nous connaissons bien notre commune et nous sommes soucieux de son avenir. Il est vrai que Papine ne se trouve pas très près d'un village – nous ne succombons pas à l'effet Nimby –, mais c'est cette filière d'élevage intensif délocalisé qui guette tout le Luxembourg que nous condamnons. **Nous ne sommes pas prêts à abandonner notre agriculture intégrée et nous sommes disposés à faire entendre notre voix citoyenne**. Nous savons que le collège peut prendre des mesures plus contraignantes que celles que la législation régionale impose. Nous comptons sur votre appui. Un tel programme de développement d'une filière porcine aurait dû être inscrit clairement dans les programmes électoraux pour que les citoyens le cautionnent ou le condamnent.
12. **NOTRE POSITION** : Cette réunion était prévue par la loi et préalable à l'étude d'incidence. Nous sommes au regret de dire aux promoteurs de ce projet que nous n'entrons pas dans leur débat technique et ne formulerons aucune suggestion sur ce projet nuisible et économiquement indéfendable pour notre commune et spécialement pour nos agriculteurs. **Nous refusons toute implantation de ce genre à Papine** pour des raisons éthiques et vous suggérons d'y développer une activité compatible avec le Space Camp en respectant les préoccupations environnementales, paysagères et sociales de la population. Il faut réorienter la réflexion à propos de la zone de Papine si proche de l'autoroute et élaborer un plan de développement global intégré. Nous comptons bien utiliser toutes les formes légales mises à notre disposition pour combattre ce projet. Nous nous rallions au développement de filières porcines courtes prônées par la Région wallonne, au rang desquelles figure la filière courte liée au sol avec vente directe de la production.



Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputienne à 6920 Sohier

084 / 36 77 29

Une bibliographie cette fois peu fournie : pour une raison qui nous échappe complètement, seules quelques revues sont arrivées ce trimestre pour notre information.

REVUES NATURALISTES

Les AMIS DE LA FORET DE SOIGNES

Trimestriel 07/2 (juin-juil-août 2007)

- * Tempête du 18 janvier : bilan et conséquences sur la forêt (S. Vanwijnsberghe)
- * Soignes face au changement climatique (id.)

AVES

Trimestriel n° 44/2 (juin 2007)

- * Analyse des résultats 1992-2005 de la surveillance des oiseaux nicheurs « communs » dans la Région de Bruxelles-Capitale (A. Weiserbs & J.P. Jacob)
- * Suivi détaillé de la reproduction du Grand Cormoran dans les colonies d'Hensies en 2005 (P. Jenard)
- * Observations de juin à août 2006 (Centrale ornithologique)
- * Effets possibles des ondes électromagnétiques utilisées dans la téléphonie mobile sur les êtres vivants (A. Balmori)
- * Le milan, un bien royal vaurien (B. Van den Abeele)
- * Le merle à plastron d'avril 2006 à Stockay n'était pas un *alpestris* (L. Schmitz)
- * Capture d'un hybride présumé entre l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique (G. Grosjean)

G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 143 (mai 2007)

- * Alerte, l'obscurantisme s'attaque à nos universités (R. Six)
- * De l'évolution des idées sur l'évolutionnisme (R. Six)

MYCOLUX

Trimestriel n° 2(2007)

- * Réactions macrochimiques chez les *Russulaceae* (revêtement et chair) (P. Jancloes & J. Pellicani)
- * Le monde des Ascomycètes (8) (J. Wilmet)
- * Sortie MLB 16-09-2006 à la Croix-Rouge (Virton) (J.M. Pirlot)
- * Les champignons dans la culture (25) (P. Pirot)

NATAGORA (AVES + RNOB)

Bimestriel n° 19 (mai-juin 2007)

- * Un printemps très précoce (A. Burnel et al.)
- * Vous saurez tout, tout, tout sur les libellules (R. de Schaetzen et P. Goffart)

- * Noces contrariées pour Sire Esox (D. Parkinson) (tout, tout...sur le brochet !)
- * Ces géants noirs au coeur vert (P. Hauteclair et R. de Schaetzen) (les terrils)
- * Là où tu iras, j'irai (L. Bronne) (chants d'oiseaux, verderolles de chez nous et espèces africaines)
- * L'or est dans le pré (coll.) (le pissenlit)

NIVEROLLE ET MOUQUET - LES CARNETS DU « BON OBS » (CNB)

Trimestriel n° 3 (2007)

- * Le moro-sphinx (M. Garin)
- * Ecaussines et ses carrières (J. Robeyns)
- * Premières floraisons printanières (E. Steinert)
- * À propos de mollusques (R.L. Roelandt) (moules et huîtres)
- * Cap sur le Cap (suite) (M. et A. Kéfer)
- * Balade au bois de la Houssière (J. Robeyns) (surtout sur les batraciens)
- * La légende de l'arbre triste (R.L. Roelandt) (légende de la Brenne)

PROJECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

- * Aider à maintenir la biodiversité des berges de l'Ourthe (opération d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya)
- * Un Interreg pour la restauration des fonds de vallées (Belgique-G.D. Luxembourg)
- * Le point sur le dépérissement des aulnes rivulaires en Wallonie (Phytophthora alni)

PUBLICATIONS DIVERSES

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Froidlieu, la vieille église. Rapport de fouille, campagne 2005.